



## **Brétigny-sur-Orge**

*Audit financier de la commune*

**Septembre 2014**

## Préliminaire

- **Le présent document vise à présenter les conclusions de l'audit financier réalisé entre les mois de juillet 2014 et septembre 2014 et qui s'est déroulé en deux phases :**
  - 1) **Une analyse financière rétrospective** visant à apporter une vision claire et objective de la situation financière de la commune de Brétigny-sur-Orge au regard de la dernière mandature (2008 à 2013).
  - 2) **Une analyse financière prospective** visant à présenter, sur la base d'hypothèses définies par les services de la commune, l'évolution des grandes masses financières afin de définir les marges de manœuvres financières de la commune de Brétigny-sur-Orge à l'horizon de 2025.
- Pour toute question concernant ce document, l'équipe Deloitte se tient à votre disposition :

### Pierre-François Allioux, Associé Secteur Public



- Ligne directe : 01 40 88 22 13
- Mobile : 06 76 02 58 69
- e-mail : [pallioux@deloitte.fr](mailto:pallioux@deloitte.fr)

### Nicolas Phlippoteau, Manager Secteur Public



- Ligne directe : 03 90 20 60 14
- Mobile : 06 78 55 03 66
- e-mail : [nphlippoteau@deloitte.fr](mailto:nphlippoteau@deloitte.fr)

# Analyse financière rétrospective 2008-2013

# Analyse financière rétrospective 2008-2013

## *Sommaire*

---

### **1. Rappel méthodologique**

### **2. Vue d'ensemble de la situation financière de la commune**

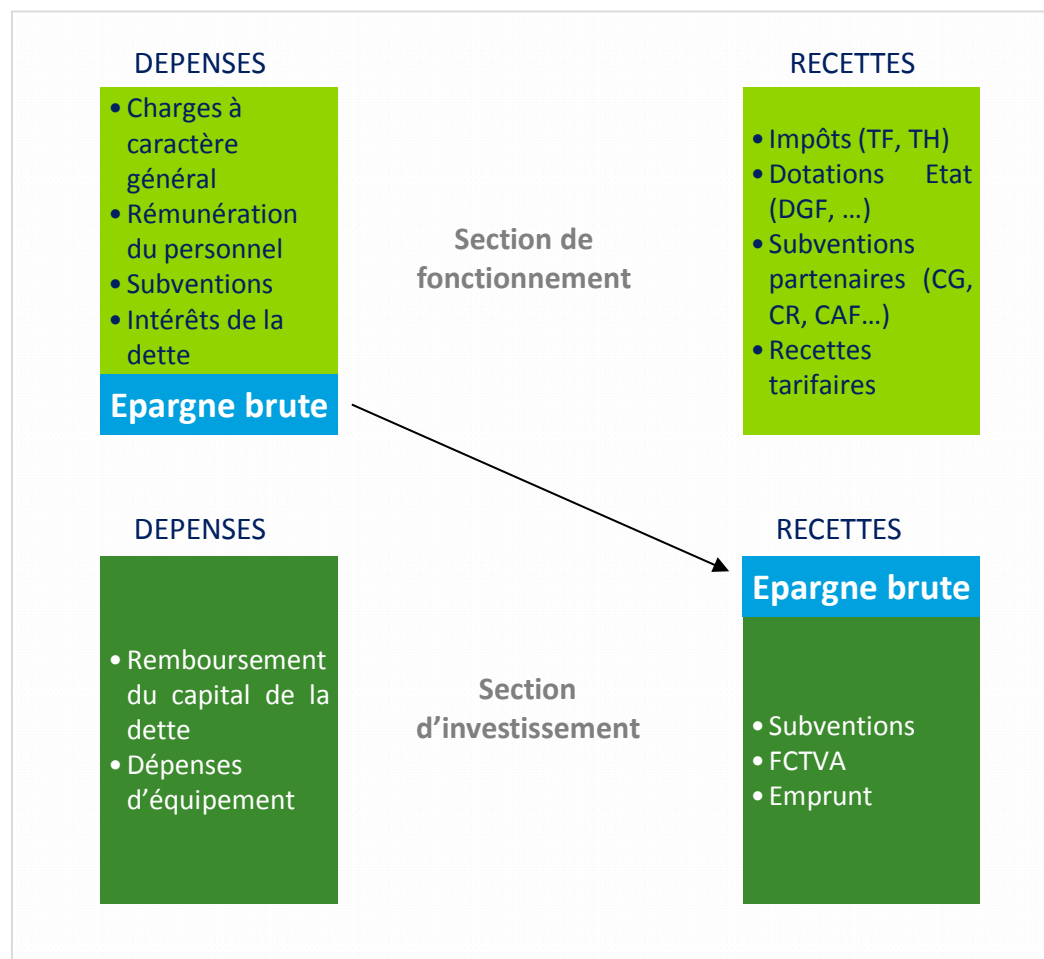
### **3. Enjeux de la section de fonctionnement**

### **4. Enjeux de la section d'investissement**

### **5. Synthèse et leviers**

## Notre analyse financière a été réalisée à la lumière des règles en vigueur en matière de finances des collectivités territoriales

*Les règles d'équilibre des comptes des collectivités locales se définissent comme suit :*



- **Sections de fonctionnement et d'investissement respectivement équilibrées :**
  - Evaluation des dépenses et des recettes de façon sincère
  - Financement de l'annuité des emprunts en capital par des recettes propres
  - Résorption du déficit éventuel résultant de l'exécution du dernier budget
- **Equilibre du compte administratif :**
  - Communes < 20 000 habitants : Absence de déficit  $\geq$  10% des recettes de fonctionnement
  - Communes > 20 000 habitants : Absence de déficit  $\geq$  5% des recettes de fonctionnement

## Notre analyse financière s'appuie sur quelques concepts clés

*Les principaux ratio abordés au cours de l'analyse se définissent comme suit :*

- **Épargne brute** = Excédent des recettes réelles de fonctionnement (= recettes courantes + recettes financières + recettes exceptionnelles) sur les dépenses réelles de fonctionnement (= dépenses courantes + dépenses financières + dépenses exceptionnelles). Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement, et notamment au remboursement de la dette.

*Seuil d'alerte Deloitte : 8%*

- **Épargne nette** = Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette hors gestion active de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette. Plus l'épargne nette d'une collectivité est importante, moins elle aura besoin de recourir à l'emprunt

*Seuil d'alerte Deloitte : 3%*

- **Besoin / Capacité de financement avant emprunt** = Dépenses d'investissement – Recettes d'investissement (dont la capacité d'autofinancement).

- **Capacité de désendettement** = Encours de dette / Epargne brute. Elle mesure le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette grâce à son épargne brute.

*Seuil d'alerte Deloitte : 10 ans*

## Nous avons enrichi notre analyse en comparant la situation financière et fiscale de la commune de Brétigny avec celles de communes comparables en Ile-de-France

- Conformément à la demande exprimée par la commune de Brétigny-sur-Orge, nous avons enrichi notre diagnostic de la situation financière de la commune par une comparaison des différents indicateurs financiers et fiscaux de la commune de Brétigny-sur-Orge avec un panel de communes d'Ile de France de la même strate : **communes possédant entre 20 000 et 35 000 habitants, appartenant à une Communauté d'Agglomération et situées en Ile de France.**
- La liste des 28 communes de notre panel figure ci-contre.**
- Conformément à la demande exprimée par la commune, **nous avons comparé certains indicateurs financiers et fiscaux de la commune de Brétigny-sur-Orge avec la moyenne de la première moitié de ce panel.**

Commune	nbr d'hab	EPCI d'appartenance
91 (Essonne)		
Morsang-sur-Orge	20 944	communauté d'agglomération du Val d'Orge
Saint-Michel-sur-Orge	20 046	communauté d'agglomération du Val d'Orge
Longjumeau	21 361	communauté d'agglomération Europ'Essonne
Ris-Orangis	27 463	communauté d'agglomération Évry Centre Essonne
Gif-sur-Yvette	20 654	communauté d'agglomération du Plateau de Saclay
Les Ulis	24 792	communauté d'agglomération du Plateau de Saclay
Montgeron	24 646	communauté d'agglomération Sénart Val de Seine
Brunoy	25 377	communauté d'agglomération du Val d'Yerres
Grigny	26 638	communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne
Vigneux-sur-Seine	27 331	communauté d'agglomération Sénart Val de Seine
Sainte-Genevieve-des-Bois	34 771	communauté d'agglomération du Val d'Orge
78 (Haut-de-Seine)		
Élancourt	27 577	communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines
Guyancourt	28 219	communauté d'agglomération Saint-Quentin-en-Yvelines
77 (Seine et Marne)		
Bussy-Saint-Georges	25 135	communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
Lagny-sur-Marne	20 236	communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
Champs-sur-Marne	24 418	communauté d'agglomération du Val-Maubuée
Torcy	21 595	communauté d'agglomération du Val-Maubuée
95 (Val d'Oise)		
Eaubonne	24 300	communauté d'agglomération Val-et-Forêt
Saint-Ouen-l'Aumône	23 731	communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
94 (Val-de-Marne)		
Sucy-en-Brie	25 655	communauté d'agglomération du Haut Val-de-Marne
Le Kremlin-Bicêtre	26 131	communauté d'agglomération du Val de Bièvre
Fresnes	26 371	communauté d'agglomération du Val de Bièvre
93 (Seine-Saint-Denis)		
Romainville	25 786	communauté d'agglomération Est Ensemble
Montfermeil	24 722	communauté d'agglomération de Clichy sous Bois - Montfermeil
Les Lilas	22 439	communauté d'agglomération Est Ensemble
92 (Haut-de-Seine)		
Sèvres	22 978	communauté d'agglomération Grand-Paris-Seine-Ouest
Fontenay-aux-Roses	23 351	communauté d'agglomération Sud de Seine
Vanves	27 022	communauté d'agglomération Grand-Paris-Seine-Ouest

# Analyse financière rétrospective 2008-2013

## *Sommaire*

---

### 1. Rappel méthodologique

### 2. Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

### 3. Enjeux de la section de fonctionnement

### 4. Enjeux de la section d'investissement

### 5. Synthèse et leviers



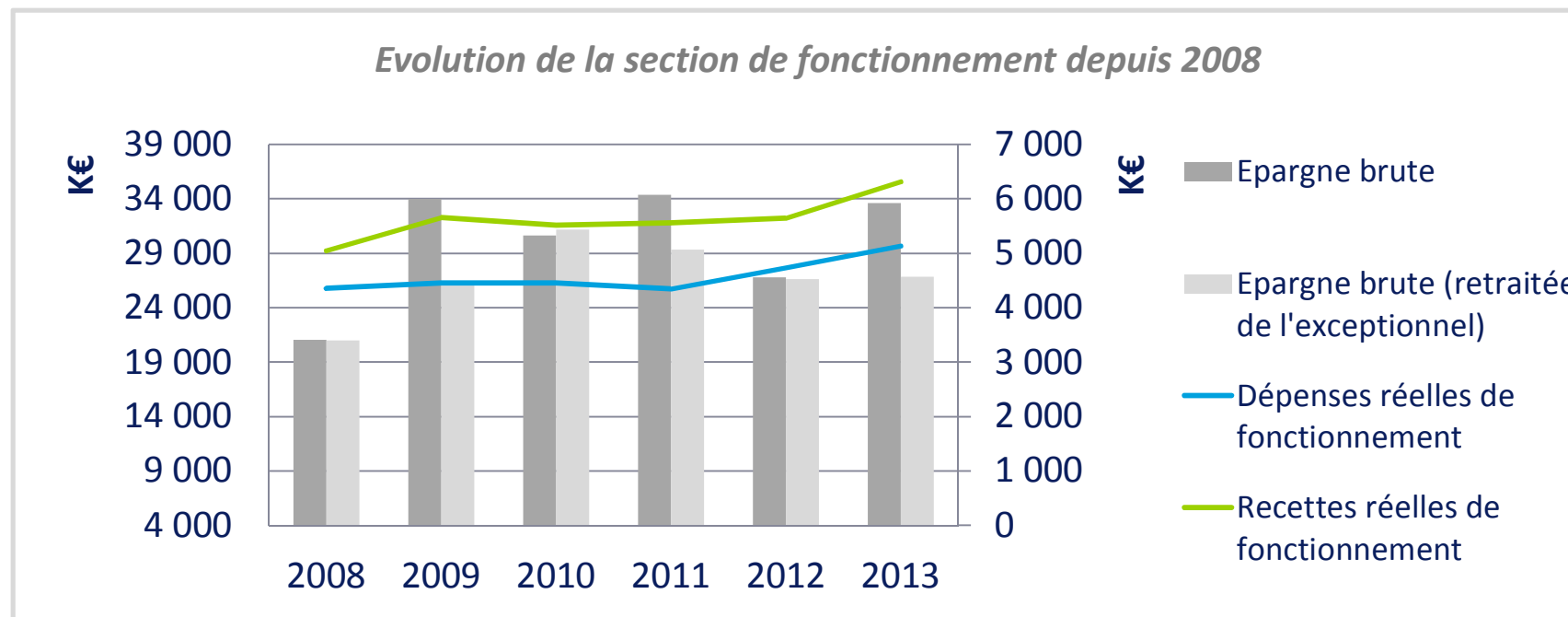
## Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

### Synthèse des équilibres financiers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	CA	CA	CA	CA	CA	CA
Recettes courantes de fonctionnement	29 031 746	30 566 218	31 475 222	30 795 592	32 153 159	33 020 881
Dépenses de gestion	24 592 135	25 188 201	25 519 847	25 087 432	26 833 800	27 578 329
<b>Epargne de gestion (résultat courant)</b>	<b>4 439 610</b>	<b>5 378 017</b>	<b>5 955 375</b>	<b>5 708 161</b>	<b>5 319 358</b>	<b>5 442 552</b>
Taux d'épargne de gestion	15,2%	16,6%	18,8%	17,9%	16,5%	15,3%
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 038 365</b>	<b>-963 924</b>	<b>-518 751</b>	<b>-631 397</b>	<b>-793 262</b>	<b>-872 235</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>11 712</b>	<b>1 594 624</b>	<b>-108 756</b>	<b>1 007 501</b>	<b>34 420</b>	<b>1 363 422</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>3 412 958</b>	<b>6 008 718</b>	<b>5 327 867</b>	<b>6 084 265</b>	<b>4 560 516</b>	<b>5 933 739</b>
Taux d'épargne brute	11,7%	18,6%	16,9%	19,1%	14,1%	16,7%
Remboursement du capital de la dette	2 047 518	2 000 692	1 830 000	1 548 642	1 725 248	2 083 156
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>1 365 440</b>	<b>4 008 026</b>	<b>3 497 867</b>	<b>4 535 623</b>	<b>2 835 268</b>	<b>3 850 583</b>
Taux d'épargne nette	4,7%	12,4%	11,1%	14,3%	8,8%	10,8%
Dépenses d'investissement hors rembt dette	8 128 069	8 196 072	6 664 283	9 365 845	12 266 737	12 068 123
Recettes d'investissement hors emprunt	5 039 087	6 661 537	6 604 680	6 309 301	6 721 703	8 350 993
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS avant emprunt</b>	<b>3 088 982</b>	<b>1 534 535</b>	<b>59 603</b>	<b>3 056 544</b>	<b>5 545 034</b>	<b>3 717 131</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (avant l'emprunt)</b>	<b>-1 723 542</b>	<b>2 473 491</b>	<b>3 438 264</b>	<b>1 479 079</b>	<b>-2 709 766</b>	<b>133 453</b>
Excédent (+) / Déficit (-) reporté de n-1 non affecté	1 122 460	-678 427	-3 059 819	-4 005 603	-1 518 649	-2 107 253
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT avant emprunt</b>	<b>601 082</b>	<b>-1 795 063</b>	<b>-378 445</b>	<b>2 526 524</b>	<b>4 228 415</b>	<b>1 973 801</b>
Emprunt contracté	3 000 000	0	0	5 000 000	7 000 000	6 995 000
<b>SOLDE D'EXECUTION Budget principal</b>	<b>2 398 918</b>	<b>1 795 063</b>	<b>378 445</b>	<b>2 473 476</b>	<b>2 771 585</b>	<b>5 021 199</b>
Solde d'exécution des BA	0	0	0	0	32 741	46 584
<b>SOLDE D'EXECUTION CONSOLIDE</b>	<b>2 398 918</b>	<b>1 795 063</b>	<b>378 445</b>	<b>2 473 476</b>	<b>2 804 325</b>	<b>5 067 783</b>
<b>ENCOURS DE DETTE</b>	<b>21 418 100</b>	<b>19 341 320</b>	<b>17 458 550</b>	<b>20 905 990</b>	<b>26 176 130</b>	<b>31 080 960</b>
Capacité de désendettement	6,3 années	4,4 années	3,2 années	4,1 années	5,8 années	6,8 années

## Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

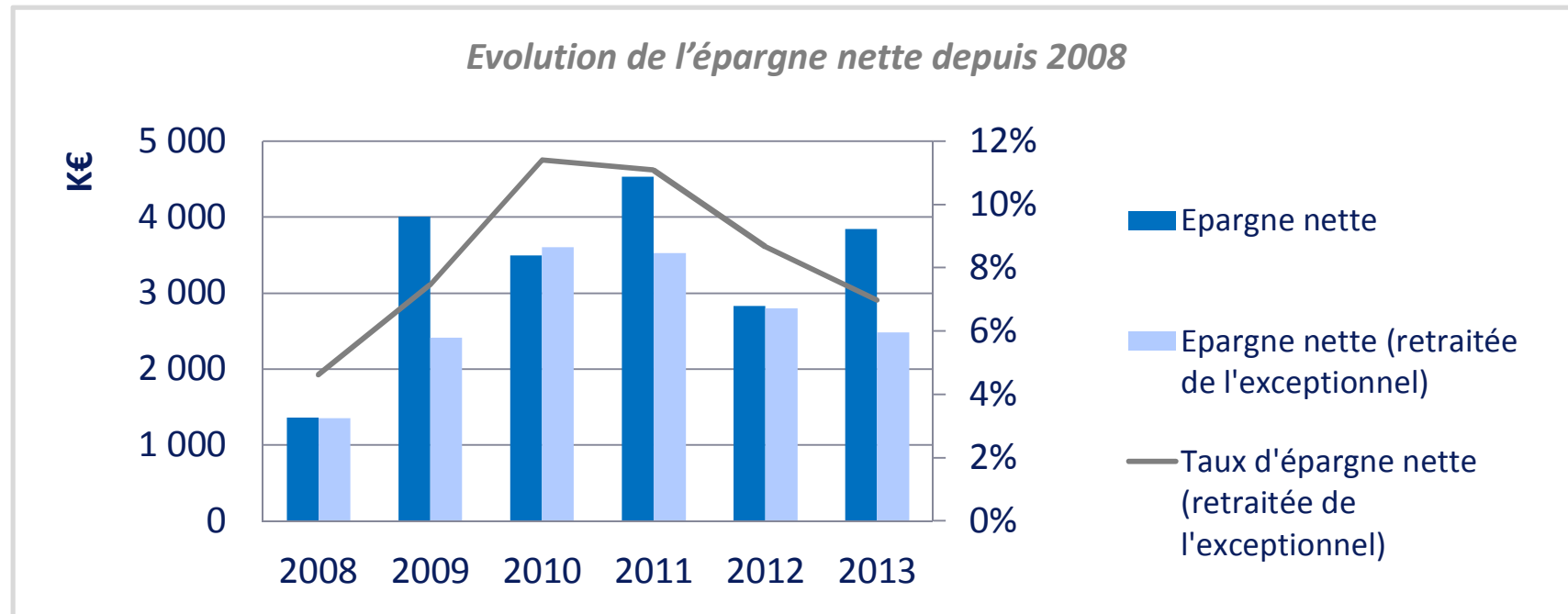
*Une capacité d'autofinancement satisfaisante mais dopée par des éléments exceptionnels et sur une tendance baissière*



- **L'épargne brute (ou capacité de la commune de Brétigny-sur-Orge à dégager des ressources propres pour le remboursement de sa dette) a augmenté sur la période, passant de 3,4 M€ en 2008 à 5,9 M€ en 2013.** Cette hausse est en grande partie liée aux résultats exceptionnels enregistrés sur la période (4 M€ entre 2008 et 2013).
- **Retraitée des éléments exceptionnels, l'épargne brute de la commune est effectivement en hausse sur la période, passant de 3,4 M€ en 2008 à 4,6 M€ en 2013, mais reste sur une tendance baissière depuis 2010 (-5,6% par an en moyenne depuis 2010).** Cette épargne brute (retraitée de l'exceptionnel) représente :
  - **12,8% des recettes réelles de fonctionnement en 2013**, ratio inférieur au ratio moyen de la première moitié des communes d'Ile de France de la même strate (Communes de 20 000 à 30 000 hab. appartenant à une Communauté d'Agglomération) qui est de 15,8% en 2012 mais supérieur au « seuil d'alerte » que l'on peut situer autour de 8%;
  - **185 € par habitant par habitant en 2013**, ratio inférieur au ratio moyen de la première moitié des communes d'Ile de France de la même strate qui est de 248 € par habitant.

## Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

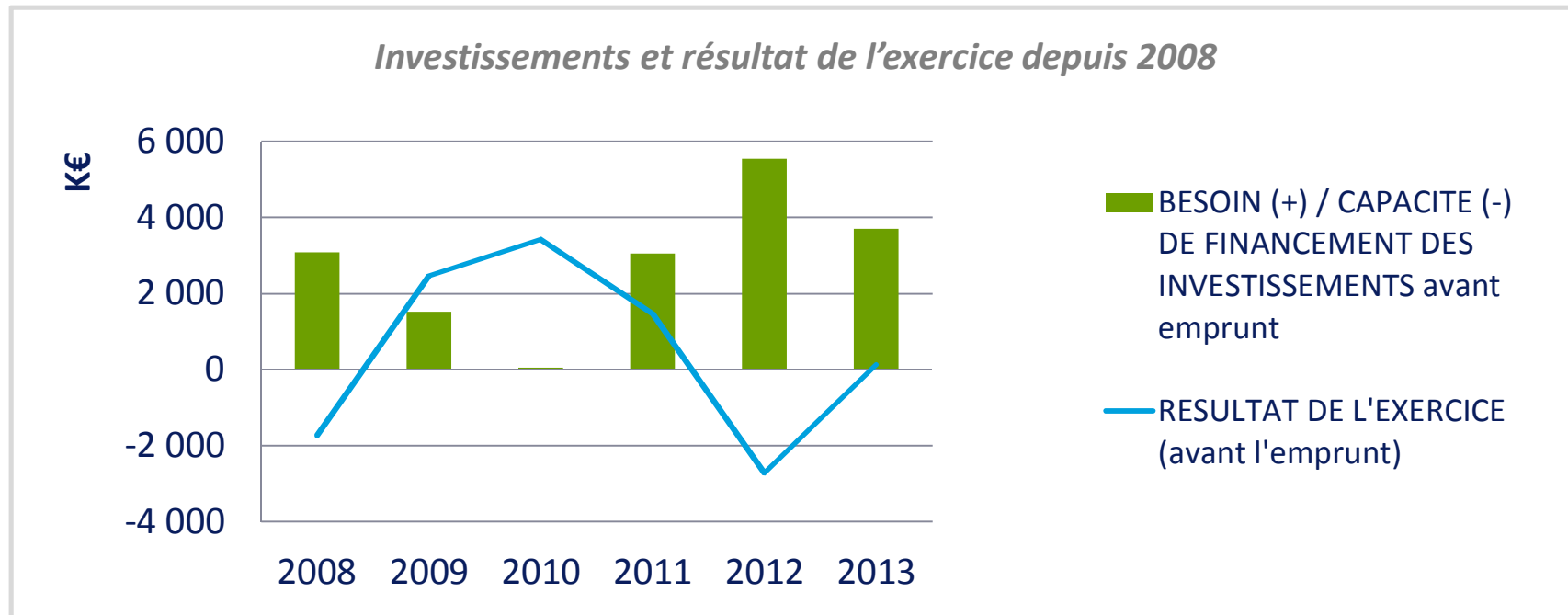
*Une épargne nette qui a baissé d'un tiers depuis 2010*



- **L'épargne nette (ou solde de l'autofinancement de la commune de Brétigny-sur-Orge disponible après remboursement de la dette) a augmenté sur la période, passant de 1,4 M€ en 2008 à 3,9 M€ en 2013.**
- Sur la période 2008-2013, la commune a toujours été en mesure de constituer un excédent pouvant financer une partie de ses dépenses d'investissement : l'épargne nette est restée positive tout au long de la période.
- Toutefois cette épargne nette a également été favorisée par les résultats exceptionnels enregistrés sur la période (4 M€ entre 2008 et 2013). **Retraitée des éléments exceptionnels, la capacité d'autofinancement de la commune après remboursement de la dette est en hausse sur la période, passant de 1,4 M€ en 2008 à 2,5 M€ en 2013, mais reste sur une tendance baissière depuis 2010 (-11,6% par an en moyenne depuis 2010)**
- **Le taux d'épargne nette (retraitée de l'exceptionnel) est de 7% en 2013**, soit inférieur au ratio moyen de la première moitié des villes d'IdF de strate comparable qui est de 10%, mais qui reste supérieur au « seuil d'alerte » que l'on peut situer autour de 3%;

## Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

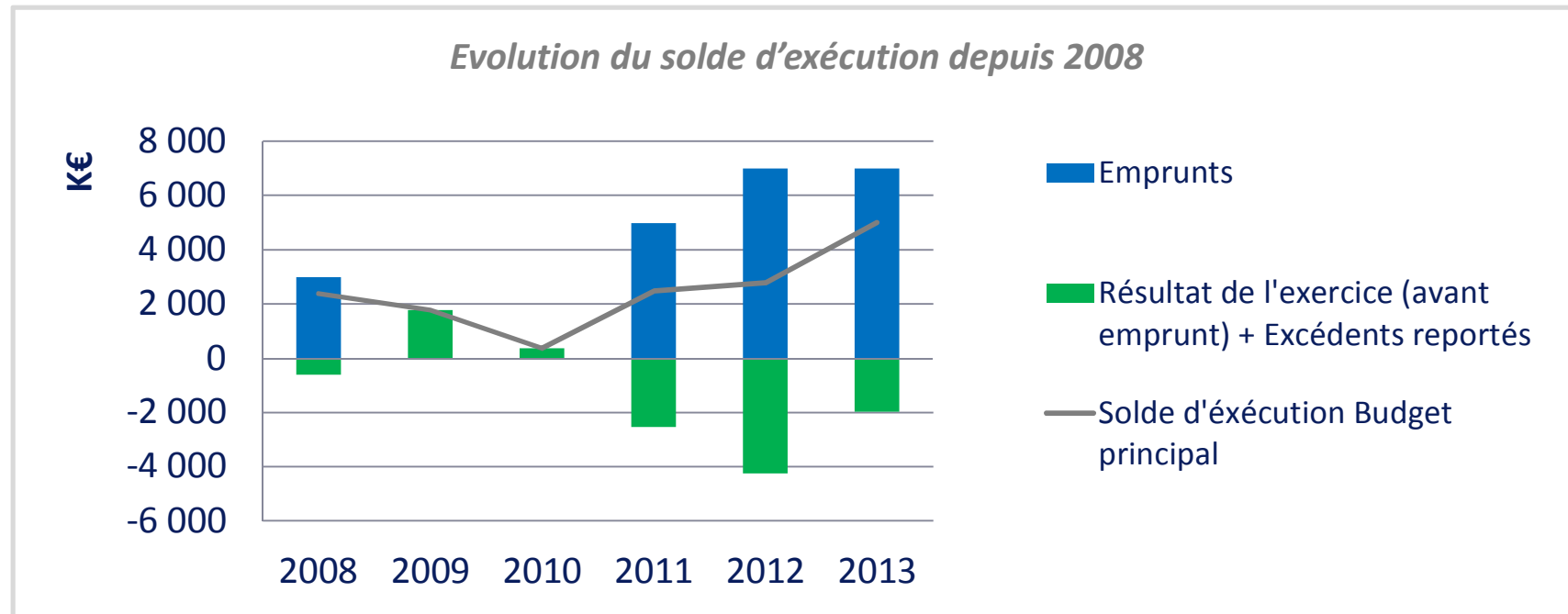
*Des investissements qui pèsent lourdement sur le résultat de l'exercice*



- Depuis 2008, les dépenses d'investissement ont augmenté plus rapidement que les recettes. D'où une hausse du besoin de financement qui s'élève à 3,7 M€ en 2013.
- Avec 55,6 M€ de dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) entre 2008 et 2013, le niveau des dépenses d'équipement est venu affecter directement le résultat de l'exercice (avant emprunt), qui est même devenu négatif en 2008 et 2012.
- La période 2008-2013 a été marquée notamment par la construction de l'Ecole Aimé Césaire pour 14 M€, la ZAC Clause Bois Badeau - Parc urbain pour 5,6 M€, l'Aménagement 52 rue de la mairie pour 2,9 M€ et des travaux de voirie principalement entre 2008 et 2010 (avant le transfert de la compétence à la Communauté d'Agglomération) pour 6,4 M€.

## Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

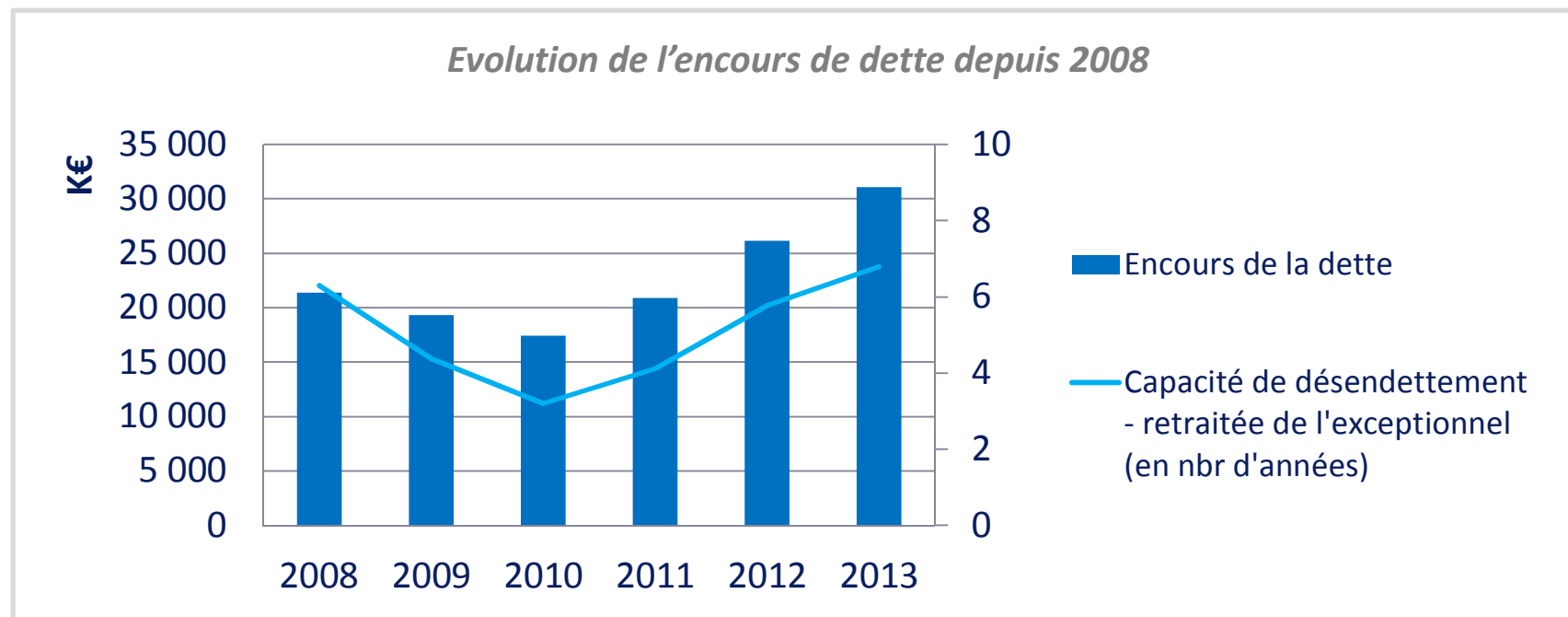
*Un solde d'exécution maintenu positif grâce aux emprunts*



- L'emprunt de 3 M€ contracté en 2008, les excédents reportés (accumulation des résultats d'exercice positifs passés) ainsi que les recettes exceptionnelles perçues en 2009 (1,7 M€) ont permis à la commune de Brétigny-sur-Orge de financer ses investissements jusqu'en 2010. **A la fin de l'année 2010, le budget principal de la commune ne disposait quasiment plus d'aucune réserve (378 K€ de solde d'exécution du budget principal).**
- Afin de financer les ambitieuses dépenses d'équipement réalisées entre 2011 et 2013 (36,6 M€), **de nouveaux emprunts ont été souscrits pour un montant total de 19 M€.** C'est uniquement grâce à ces emprunts que le solde d'exécution du budget principal a augmenté entre 2010 et 2013 pour s'élever à 5 021 K€ fin 2013.

## Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

*Un endettement en forte hausse sur la période*



- **L'encours de la dette de la commune de Brétigny-sur-Orge a augmenté de 45% sur la période, passant de 21,4 M€ en 2008 à 31 M€ en 2013, soit 1 256 € par habitant, un ratio supérieur aux communes de la même strate d'Ile de France de notre panel (1 022 €/ hab).**
- **La capacité de désendettement (qui mesure le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette grâce à son épargne brute retraitée de l'exceptionnel) a également fortement augmenté, avec un encours de la dette qui représente 6,8 années d'épargne brute en 2013, soit tout juste inférieur aux communes d'Ile de France de la même strate (7,5 années en moyenne) mais qui reste inférieur au seuil d'alerte Deloitte qui est de 10 années.**

## Vue d'ensemble de la situation financière de la commune

*Des Budgets annexes entièrement subventionnés par le budget principal*

K€	Solde d'exécution 2012	DF 2013	RF 2013	DI 2013	RI 2013	Solde d'exécution 2013
Caisse des écoles	3	16	13	-	-	0
CCAS	17	245	242	5	2	11
BA Transport	33	248	262	-	-	47

- **Le Budget Caisse des Ecoles a un solde d'exécution nul à fin 2013.**
  - Le versement de 10 K€ du budget principal de la commune auquel viennent s'ajouter 3 K€ de cotisations permettent de couvrir les dépenses de fournitures scolaires et de petit entretien.
  - Ce budget n'est pas endetté.
- **Le Budget CCAS a un solde d'exécution positif qui s'élève à 11 K€ à fin 2013.**
  - Le versement de 220 K€ du budget principal de la commune auquel viennent s'ajouter 13 K€ de revenus de loyers et 7 K€ de Subvention du Département permettent de couvrir les dépenses de loyer (47 K€ en 2013), de charges de personnel (68 K€ en 2013) et les versements d'Aides (34 K€ en 2013) et de Secours d'urgence (47 K€ en 2013)
  - Ce budget n'est pas endetté.
- **Le Budget annexe Régie de Transport a un solde d'exécution positif qui s'élève à 47 K€ à fin 2013.**
  - Le versement de 262 K€ du budget principal de la commune permet de couvrir les dépenses de carburants (29 K€ en 2013) et de locations de bus (71 K€ en 2013) et de charges de personnel (146 K€ en 2013).
  - Ce budget n'est pas endetté.

# Analyse financière rétrospective 2008-2013

## *Sommaire*

---

1. Rappel méthodologique
2. Vue d'ensemble de la situation financière de la commune
- 3. Enjeux de la section de fonctionnement**
4. Enjeux de la section d'investissement
5. Synthèse et leviers

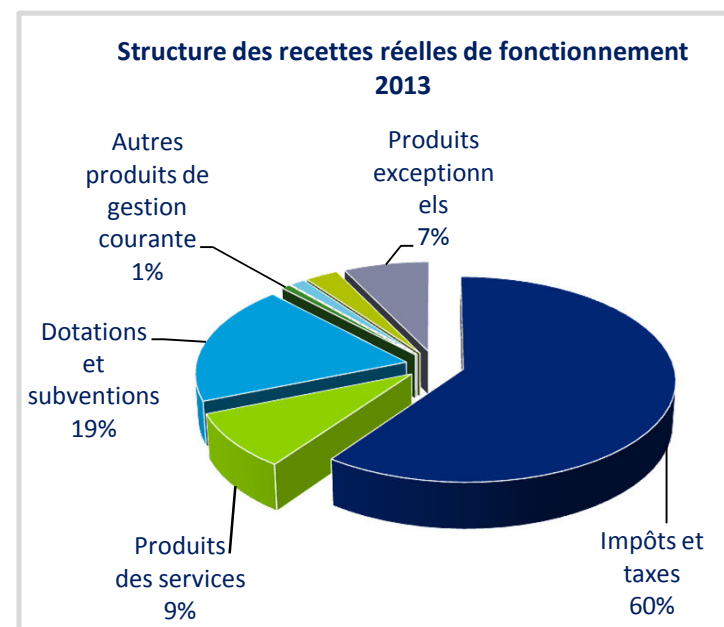


## Enjeux de la section de fonctionnement

### Des recettes de fonctionnement tirées par une fiscalité dynamique

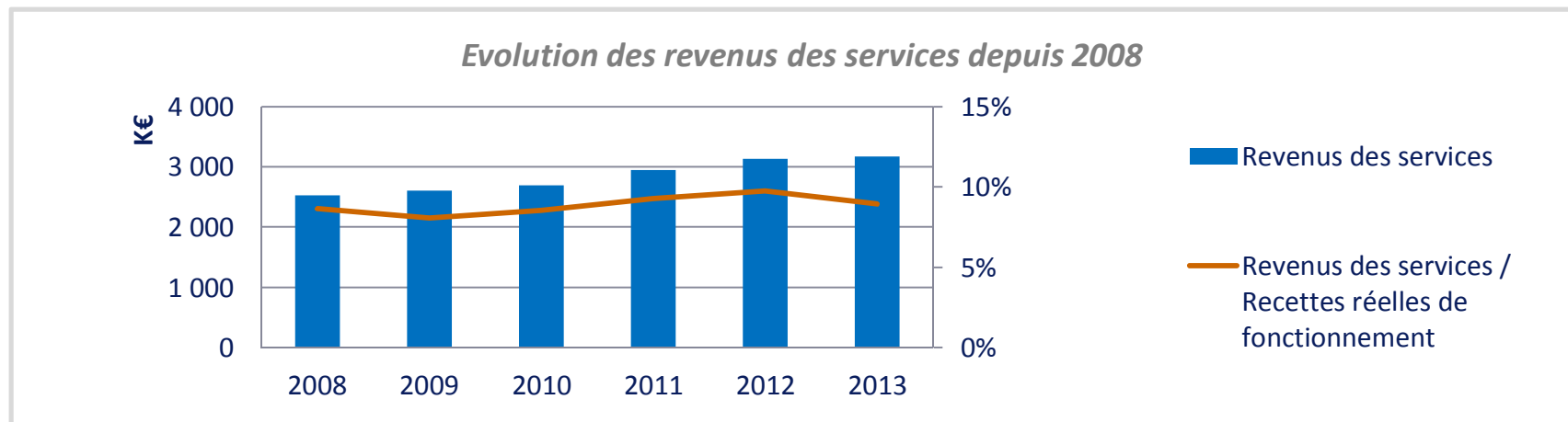
En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
Produits des services du domaine et ventes diverses	2 531	2 612	2 697	2 953	3 140	3 183	26%	5%
Impôts et taxes	18 765	20 472	21 174	20 224	21 327	21 348	14%	3%
Dotations et subventions	6 952	6 901	7 083	6 878	6 938	6 756	-3%	-1%
Autres produits de gestion courante	257	165	242	254	339	265	3%	1%
Atténuation des charges	526	417	279	486	409	471	-11%	-2%
Reprise sur amort. Pr charges et risques d'exploitation	-	-	-	-	-	999		
<b>Total recettes courantes de fonctionnement</b>	<b>29 032</b>	<b>30 566</b>	<b>31 475</b>	<b>30 796</b>	<b>32 153</b>	<b>33 021</b>	<b>14%</b>	<b>3%</b>
Produits financiers	-	-	66	-	-	-		
Produits exceptionnels	197	1 737	55	1 026	100	2 593	1214%	67%
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>29 229</b>	<b>32 303</b>	<b>31 596</b>	<b>31 821</b>	<b>32 253</b>	<b>35 614</b>	<b>22%</b>	<b>4%</b>

- **Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) ont augmenté en moyenne de 4% par an depuis 2008 et s'élèvent à 35,6 M€ en 2013.** Le niveau de recettes de la commune (1 439 € / hab) est quasiment similaire à celui des communes d'Ile de France de sa strate qui est de 1 452 € / hab en 2012.
- La commune de Brétigny-sur-Orge présente la structure de recettes ci-contre :
  - 60% des RRF sont composées des produits de la fiscalité : 21,3 M€ en 2013 (cf. zoom dans les pages suivantes)
  - Les dotations de l'Etat et les subventions représentent environ 1/5 des RRF : 6,8 M€ en 2013 (cf. zoom dans les pages suivantes)
  - Les autres produits de gestion courante, qui représentent 1% des RRF en 2013, sont restés stables et sont composés des revenus des immeubles
  - La provision d'1 M€ concernant le contentieux STOK France é été reprise en 2013 (1,3 M€ a été réglé en 2013, le contentieux est depuis clôturé)
  - Les produits exceptionnels s'élèvent à 2,6 M€ en 2013, soit 7% des RRF (cf. zoom dans les pages suivantes)



## Enjeux de la section de fonctionnement

*Une hausse des revenus des services liée à la mise à disposition de personnel*



- Les revenus des services de la commune de Brétigny-sur-Orge ont augmenté de 5% en moyenne sur la période 2008-2013 s'élevant à **3 183 K€ en 2013**.
  - Ces recettes sont principalement composées des **revenus issus des services à caractère social et des services périscolaires et d'enseignement**, qui ont légèrement augmenté sur la période (+1,6% par an en moyenne), s'élevant à 2 185 K€ et représentant 69% du poste en 2013, avec notamment :
    - 881 K€ pour la restauration scolaire;
    - 587 K€ pour le service petite enfance;
    - 502 K€ pour les centres de loisirs, accueils matin/soir, classes de découvertes;
    - 162 K€ pour le service sénior;
  - Les redevances et droits des services à caractère culturel ont baissé de 2,1% par an et s'élèvent à **309 K€ en 2013** (10% des revenus des services en 2013). Ces recettes sont principalement composées des recettes du Ciné 220 (278 K€ en 2013) et du RACK'AM (scène conventionnée) pour 31 K€ en 2013. Le transfert à la CA du Val d'Orge de la compétence Médiathèque (28 K€ de recettes annuelles) explique la baisse du poste sur la période.
  - La hausse du poste est principalement liée aux éléments suivants :
    - La mise à disposition de personnel (voirie et médiathèque) à l'EPCI : 101 K€ en 2013 (rien en 2008)
    - La mise à disposition de personnel au budget annexe Transports créé en 2012 : 146 K€ en 2013 (rien en 2008)
    - 151 K€ de remboursement en 2013 des frais d'enlèvement d'ordures sur le terrain d'un particulier pris initialement en charge par la commune.

## Enjeux de la section de fonctionnement

### Zoom sur les impôts et taxes

En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
Fiscalité reversée - Attribution de compensation	6 221	6 221	6 221	4 726	4 726	4 726	-24%	-5%
Fiscalité reversée - Dotation de solidarité communautaire	240	203	207	201	410	430	79%	12%
Taxe sur les pylones électriques	3	3	4	4	4	-	-100%	-100%
Taxe sur l'électricité	360	356	360	384	403	442	23%	4%
Redevances des mines	2	6	-	6	3	4	51%	9%
emplacements publicitaires	25	23	30	38	34	14	-43%	-11%
Taxe add droits de mutation	704	619	851	965	1 473	914	30%	5%
Autres	2	0	0	6	2	1	-64%	-18%
<b>Total Impôts et taxes</b>	<b>18 765</b>	<b>20 472</b>	<b>21 174</b>	<b>20 224</b>	<b>21 327</b>	<b>21 348</b>	<b>14%</b>	<b>2,6%</b>

- **Les recettes d'impôts et taxes de la commune de Brétigny-sur-Orge ont augmenté de 2,6% en moyenne sur la période 2008-2013 s'élevant à 21 348 K€ en 2013.**
- **Cette hausse est essentiellement due à une évolution contrastée :**
  - du produit des impositions directes (taxes foncières et taxe d'habitation) : **14 817 K€ en 2013 (+32%), soit 599 € par hab**, un niveau légèrement inférieur à celui des communes comparables en Ile de France qui s'élève à 625 €/hab.
    - les taux appliqués ont connu une seule variation sur la période étudiée, à savoir une hausse uniforme de 8,8% sur les 3 taxes directes locales entre 2008 et 2009;
    - La hausse de ce poste s'explique donc par l'augmentation des bases d'imposition (hausse de 23% pour la taxe d'habitation sur la période).
  - une baisse des produits issus de l'Agglomération (attribution et dotation de solidarité communautaire) : - 20% => voir zoom
- **La taxe sur l'électricité, assise sur la consommation des usagers, ainsi que la taxe sur les droits de mutation suivent des évolutions assez erratiques** mais en augmentation sur la période. Pour ce dernier, il s'agit d'un impôt assis sur des flux (montant et nombre des transactions immobilières) et non sur des stocks (bases taxables) et sont donc caractérisés par une forte volatilité. Ce faisant la recette importante en 2012 s'explique en partie par la vente d'un bâtiment à VILOGIA pour 600 K€.

## Enjeux de la section de fonctionnement

### Zoom sur les impôts locaux

- Le potentiel fiscal de Brétigny-sur-Orge, qui s'élève à 1 108 € par habitant (données DGF 2013), est supérieur à la moyenne de la strate nationale (1 007 € / habitant). Rappelons que le potentiel fiscal est calculé par le produit entre les bases taxables et les taux moyens nationaux sur les 4 taxes.
- On notera que la commune de Brétigny-sur-Orge pratique **une politique d'abattements pour la taxe d'habitation différente du minimum légal** :
  - **abattement général à la base : 15% ; cet abattement est facultatif, le minimum légal se situe à 0%**
  - *abattement pour 1 ou 2 personnes à charge : 10% ;*
  - *abattement pour la 3e personne à charge et suivantes : 15% ;*
  - *la commune n'a pas retenu l'abattement spécial à la base qui s'applique aux ménages disposant de faibles ressources.*
- La base exonérée au titre de l'abattement général à la base (cf. bordereau 1386 de 2013) est de 5 939 732 €. L'impact de la suppression de cet abattement serait par conséquent environ d'1 M€.
- Parallèlement, la commune de Brétigny a supprimé à compter de 1992 l'exonération de deux années pour la part de taxe foncière sur les propriétés bâties revenant à la commune en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992.
- L'effort fiscal (mesure de la pression fiscale sur les bases ménages, à savoir le produit des 3 taxes rapporté au potentiel fiscal 3 taxes) s'élève à 1,34, contre une moyenne de la strate à 1,16 : **cela signifie que globalement les taux levés sur le territoire de Brétigny-sur-Orge au titre des taxes d'habitation et foncière sur le bâti sont supérieurs à ceux levés par les communes de même strate au niveau national.**

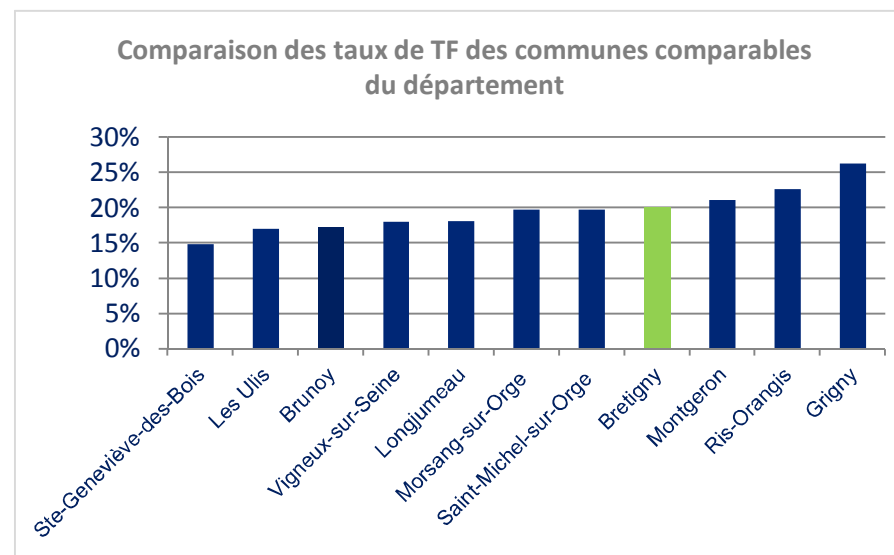
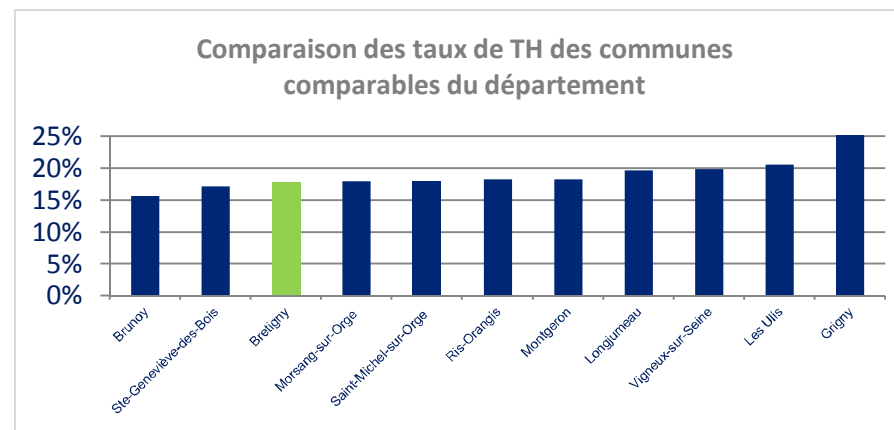
Taux 2013	Brétigny-sur-Orge	moyenne strate IdF	moyenne départementale	moyenne nationale
Taxe d'habitation	17,90%	17,86%	24,34%	23,88%
Taxe foncière sur le bâti	20,02%	21,99%	19,56%	20,11%
Taxe foncière sur le non bâti	95,49%	70,02%	66,21%	48,94%

## Enjeux de la section de fonctionnement

### Zoom sur les impôts locaux

- A titre informatif, nous avons comparé les taux de Brétigny-sur-Orge avec 10 communes de la strate comparables du département 91. Les taux des 3 taxes directes locales sont proches des taux médians de ce panel.
- Il en ressort que le levier de la fiscalité est à utiliser parcimonieusement.

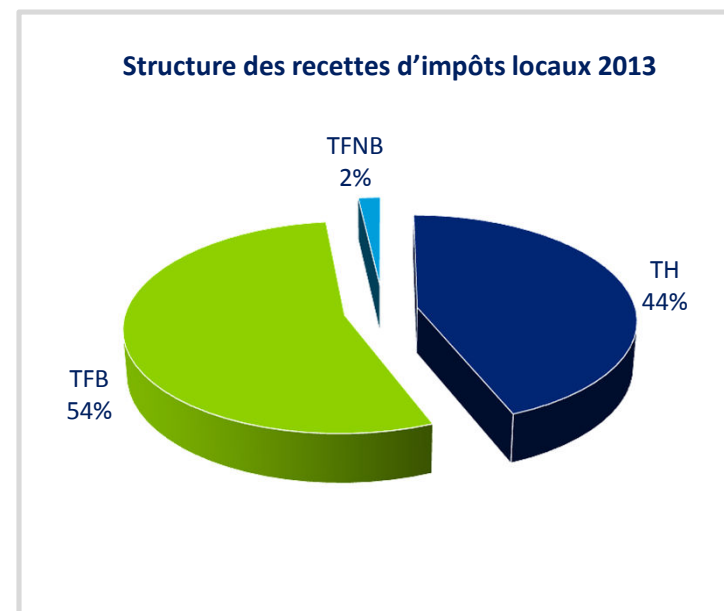
Ville	Population INSEE	Taxe d'habitation	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
<b>Brétigny-sur-Orge</b>	<b>24 747</b>	<b>17,90%</b>	<b>20,02%</b>	<b>95,49%</b>
Morsang-sur-Orge	20 944	18,0%	19,8%	82,9%
Saint-Michel-sur-Orge	20 046	18,0%	19,8%	81,1%
Longjumeau	21 361	19,7%	18,1%	74,9%
Ris-Orangis	27 463	18,3%	22,7%	112,6%
Ste-Geneviève-des-Bois	34 771	17,2%	14,9%	49,0%
Les Ulis	24 792	20,6%	17,0%	70,6%
Montgeron	24 646	18,3%	21,1%	84,2%
Brunoy	25 377	15,7%	17,3%	33,3%
Grigny	26 638	26,5%	26,3%	145,8%
Vigneux-sur-Seine	27 331	19,9%	18,0%	136,5%



## Enjeux de la section de fonctionnement

### *Zoom sur les impôts locaux*

- **La hausse globale de 32,2 % entre 2008 et 2013 du produit fiscal des trois taxes (taxe d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti) se répartit comme suit :**
  - +10,9% de coefficient de revalorisation des bases cadastrales (1,6% en 2008, 2,5% en 2009, 1,2% en 2010, 2% en 2011 puis 1,8% pour 2012 et 2013);
  - +12,5% de variation de la base d'imposition (hors coefficient de revalorisation), en lien avec la hausse de la population (+7,5%) sur la période;
  - +8,8% de l'évolution du taux d'impôt entre 2008 et 2009.
- En termes de répartition du produit, on observe que les taxes d'habitation et foncière sur le bâti représentent respectivement 44% et 54% du produit total, le produit de la taxe foncière sur le non bâti les 2% restants.
- **Le chiffrage du levier fiscal est le suivant :**
  - *Impact de l'augmentation des taux d'1%*
    - TH : 65 K€ de recettes supplémentaires
    - TFB : 80 K€ de recettes supplémentaires
    - TFNB : 3 K€ de recettes supplémentaires
  - *Impact de l'augmentation des taux d'1 point*
    - TH : 361 K€ de recettes supplémentaires
    - TFB : 400 K€ de recettes supplémentaires
    - TFNB : 3 K€ de recettes supplémentaires



## Enjeux de la section de fonctionnement

### *Zoom sur la fiscalité reversée par la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge*

En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
Fiscalité reversée - Attribution de compensation	6 221	6 221	6 221	4 726	4 726	4 726	-24%	-5%
Fiscalité reversée - Dotation de solidarité communautaire	240	203	207	201	410	430	79%	12%

- La Communauté d'Agglomération du Val d'Orge gère les compétences suivantes:
  - Développement économique
  - Aménagement de l'espace communautaire
  - Equilibre social de l'habitat
  - Politique de la ville
  - Environnement
  - Grands équipements culturels et sportifs
  - Voirie
- Voir note méthodologique en annexes: dans le cadre d'un transfert de compétences, la commune perçoit une attribution de compensation qui a diminué de 1,5 M€ entre 2010 et 2011. **Cette baisse fait suite au transfert de la compétence voiries et de la médiathèque dont le coût annualisé a été défini par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées respectivement à 753 K€ et 740 K€.**
  - **Concernant la voirie** : l'évaluation des transferts de charges par commune a été faite en fonction des ml de voirie communale avec un abattement de 25% pour les communes de moins de 10 000 hab.
  - **Concernant la médiathèque** : l'évaluation a été faite sur la base d'un coût unitaire des 3 médiathèques concernées sur 50 ans

## Enjeux de la section de fonctionnement

### *Zoom sur la fiscalité reversée par la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge*

---

- Dans le cadre des relations Communauté d'Agglomération / communes, **une dotation de solidarité communautaire (DSC) a été mise en place**. Elle consiste en un reversement de la Communauté d'Agglomération à destination des communes membres.
- Les critères de répartition de la DSC sont fixés à la CA du Val d'Orge comme suit :
  - **Population DGF : 30%**
  - **Potentiel fiscal moyen par habitant : 60%**
  - **Critères de charges (nombre de bénéficiaires d'APL) : 5%**
  - **Croissance des bases nettes de CFE : 5%**
- **La masse financière à répartir entre les communes membres de l'agglomération s'élève à 2,8 M€ et a évolué à la hausse sur la période, engendrant au global une hausse de la DSC qui est passée de 230 K€ à 430 K€ pour Brétigny.**



## Enjeux de la section de fonctionnement

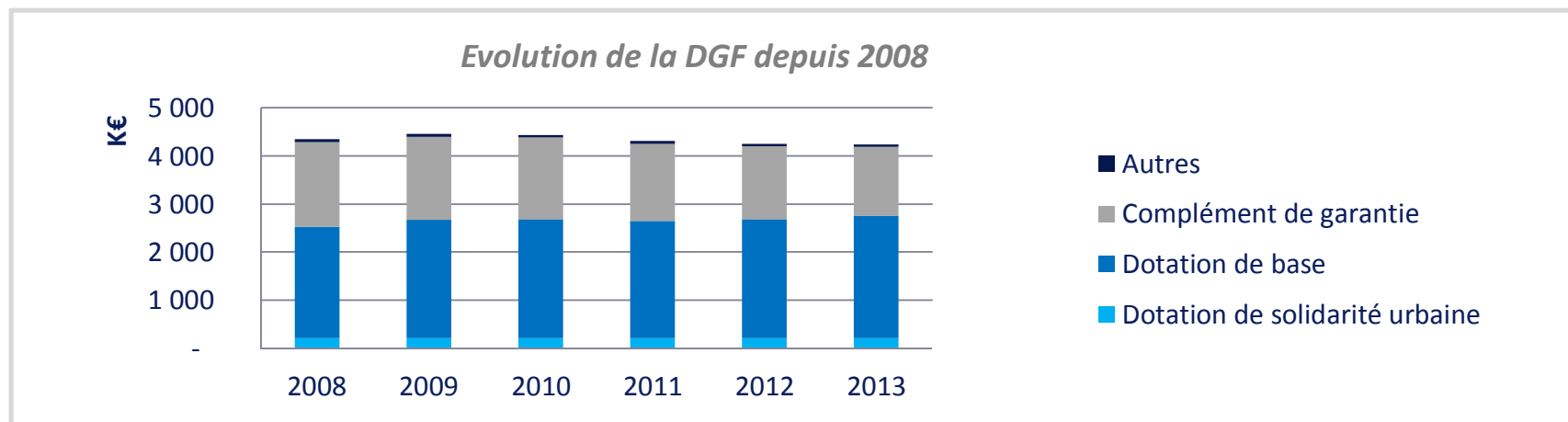
### *Des dotations en baisse*

En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
DGF - Dotation forfaitaire	4 135	4 244	4 225	4 095	4 042	4 028	-3%	-1%
DGF - Dotation de solidarité urbaine	217	217	217	217	217	217	0%	0%
DGF des permanents syndicaux	75	75	76	57	57	100	34%	6%
Autres dotations	31	41	18	9	13	6	-82%	-29%
Autres participations Etat	142	111	132	60	157	184	30%	5%
Participations Département	439	474	360	440	295	226	-48%	-12%
Participations autres organismes	1 271	1 152	1 464	1 436	1 452	1 368	8%	1%
Participations – budget annexe communautaire et fds structurels	-	-	-	-	99	-	-	-
Compensations de l'Etat	638	563	551	558	545	604	-5%	-1%
Autres subventions et participations diverses	6	26	41	6	61	23	293%	31%
<b>Total Dotations et subventions</b>	<b>6 952</b>	<b>6 902</b>	<b>7 083</b>	<b>6 878</b>	<b>6 938</b>	<b>6 756</b>	<b>-3%</b>	<b>-1%</b>

- Les dotations et participations représentent, en 2013, 19% des recettes réelles de fonctionnement. **Elles sont en baisse de 3% (-196 K€) sur la période pour atteindre 6 756 K€ en 2013.**
- Hormis la DGF qui fait l'objet d'un zoom sur la page suivante, les principales évolutions sont les suivantes :
  - une baisse de 213 K€ des participations versées par le Département qui ne s'élèvent plus qu'à 226 K€ en 2013;
  - une baisse des compensations de l'Etat de 33 K€ (-5%) passant de 638 K€ en 2008 à 604 K€ en 2013;
 nuancées par :
  - une hausse de 42 K€ des autres participations de l'Etat passant de 142 K€ en 2008 à 184 K€ en 2013. Il s'agit principalement de 96 K€ de participation au titre des contrats d'avenir et 14 K€ de prime pour l'apprentissage;
  - une hausse de 97 K€ des Participations des autres organismes (+8% par an environ) pour atteindre 1 368 K€ en 2013. Ces recettes sont principalement composées en 2013 de 1 106 K€ de participation CAF petite enfance, centre loisirs, centre social et de 254 K€ au titre du contrat enfance jeunesse.
  - une hausse de 25 K€ de la DGF des permanents syndicaux passant de 75 K€ en 2008 à 100 K€ en 2013

## Enjeux de la section de fonctionnement

### Des dotations en baisse



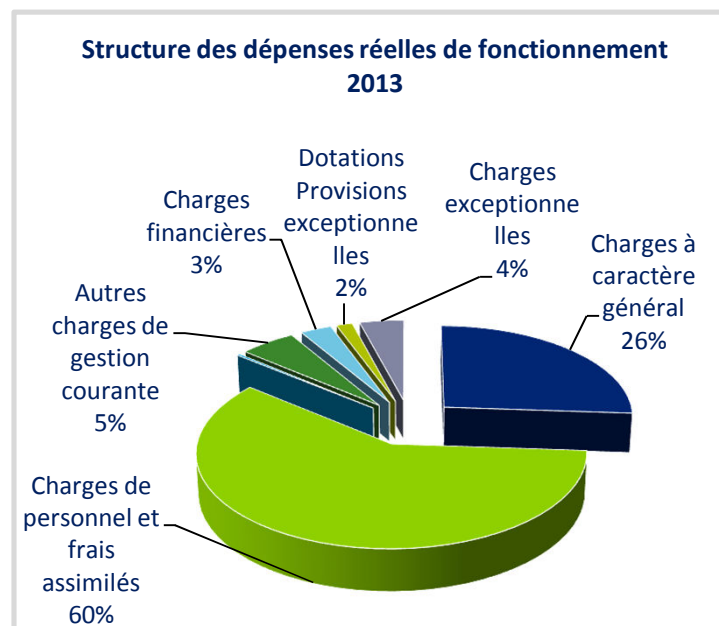
- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a baissé de 107 K€ depuis 2008 et s'élève à 4 245 K€ en 2013.** Elle représente 63% du poste Dotations et subventions et s'élève à 176 €/hab en 2013, soit nettement inférieure à la DGF des communes comparables d'IdF qui est de 261 €/hab en 2012.
- La DGF de Brétigny-sur-Orge est composée des éléments suivants :
  - Dotation forfaitaire : 4 028 K€ (vs. 4 135 K€) : une baisse qui résulte principalement des deux effets suivants:
    - **Baisse du complément de garantie de 344 K€ (-19%)** qui s'élève à 1 425 K€ en 2013. Pour rappel, depuis 2011 un **écrêtement** du complément de garantie des communes est appliqué aux communes, dont le **potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal à 0,75 fois le potentiel fiscal moyen par habitant** constaté au niveau national. Comme vu précédemment, la commune de Brétigny-sur-Orge possède un potentiel fiscal par habitant supérieur à la moyenne nationale, son complément de garantie est par conséquent écrêté chaque année.
    - **Nuancée par la hausse de la dotation de base de 235 K€ (+10%) en lien avec la hausse de la population de 7,5% sur la période.** Cette dernière s'élève à 2 547 K€ en 2013.
  - Dotation de Solidarité Urbaine : 217 K€, stable depuis 2008

## Enjeux de la section de fonctionnement

### *Un fonctionnement soumis à des dépenses récurrentes et rigides*

En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
Charges à caractère général	7 515	7 777	7 387	7 330	7 759	7 739	3%	0,6%
Charges de personnel et frais assimilés	15 933	16 243	16 914	16 588	17 035	17 752	11%	2,2%
Atténuation de produits	-	-	-	-	-	78	-	-
Autres charges de gestion courante	1 144	1 168	1 218	1 170	1 490	1 560	36%	6,4%
DAP - pour risques et charges exceptionnelles	-	-	-	-	550	449	-	-
<b>Total dépenses de gestion</b>	<b>24 592</b>	<b>25 188</b>	<b>25 520</b>	<b>25 087</b>	<b>26 834</b>	<b>27 578</b>	<b>12%</b>	<b>2%</b>
Charges financières	1 038	964	584	631	793	872	-16%	-3,4%
Charges exceptionnelles	186	142	164	18	66	1 230	562%	46,0%
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>25 816</b>	<b>26 294</b>	<b>26 268</b>	<b>25 737</b>	<b>27 693</b>	<b>29 681</b>	<b>15%</b>	<b>2,8%</b>

- **Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) ont augmenté en moyenne de 2,8% par an depuis 2008 et s'élèvent à 29,7 M€ en 2013.** Le niveau de dépenses de la commune (1 199 €/hab) est inférieur à celui des communes d'Ile de France de sa strate qui est de 1 327 € / hab en 2012.
- La commune de Brétigny-sur-Orge présente la structure de dépenses ci-contre.
  - 60% des dépenses réelles de fonctionnement sont composées des charges de personnel : 17,8 M€ en 2013 (cf. zoom dans les pages suivantes);
  - les charges à caractère général représentent 26% des DRF en 2013, elles ont augmenté en moyenne de 0,6% par an sur la période : 7,7 M€ (cf. zoom dans les pages suivantes)
  - les autres charges de gestion courante ont augmenté de 36% sur la période et représentent 5% des DRF en 2013 : 1,6 M€ (cf. zoom dans les pages suivantes)
  - Les atténuations de produits en 2013 sont constituées de la dépense au titre du FPIC pour 78 K€ (selon répartition de droit commun).
  - Il convient de noter qu'en 2012 et 2013 deux DAP ont été enregistrées pour respectivement 0,55 M€ et 0,44 M€ concernant le contentieux STOK France.



## Enjeux de la section de fonctionnement

*Une augmentation des charges nuancée par les transferts de compétences à l'Agglomération*

En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
Achats de prestations	1 368	1 362	1 397	1 380	1 543	1 513	11%	2,0%
Electricité, eau, gaz, combustibles	905	1 075	795	1 122	1 044	975	8%	1,5%
Fournitures diverses	867	945	964	857	917	916	6%	1,1%
Prestations de services	1 733	1 813	1 724	1 456	1 488	1 588	-8%	-1,7%
Locations	650	685	672	698	671	427	-34%	-8,1%
Entretien et maintenance	628	761	697	604	703	620	-1%	-0,3%
Frais de nettoyage des locaux	93	104	101	100	108	231	147%	19,9%
Assurances	197	103	99	110	115	100	-49%	-12,7%
Divers	173	174	169	206	356	282	63%	10,2%
Honoraires	129	82	127	146	108	447	247%	28,3%
Publications, fêtes, réceptions, transports collectifs	358	327	271	279	307	296	-17%	-3,8%
Télécommunications, affranchissement	283	226	226	217	238	198	-30%	-6,9%
Impôts et taxes	130	120	148	155	160	146	12%	2,3%
<b>Total charges à caractère général</b>	<b>7 515</b>	<b>7 777</b>	<b>7 387</b>	<b>7 330</b>	<b>7 759</b>	<b>7 739</b>	<b>3%</b>	<b>0,6%</b>

- **Les charges à caractère général s'élèvent à 7 739 K€ en 2013 soit 313 € par habitant.**
- Ce poste, qui représente 28% des dépenses de gestion en 2013, n'a augmenté que de 3% entre 2008 et 2013, soit une augmentation moyenne de 0,6% par an. Cette faible augmentation s'explique par la combinaison de différentes variations qui sont étudiées sur la page suivante.

## Enjeux de la section de fonctionnement

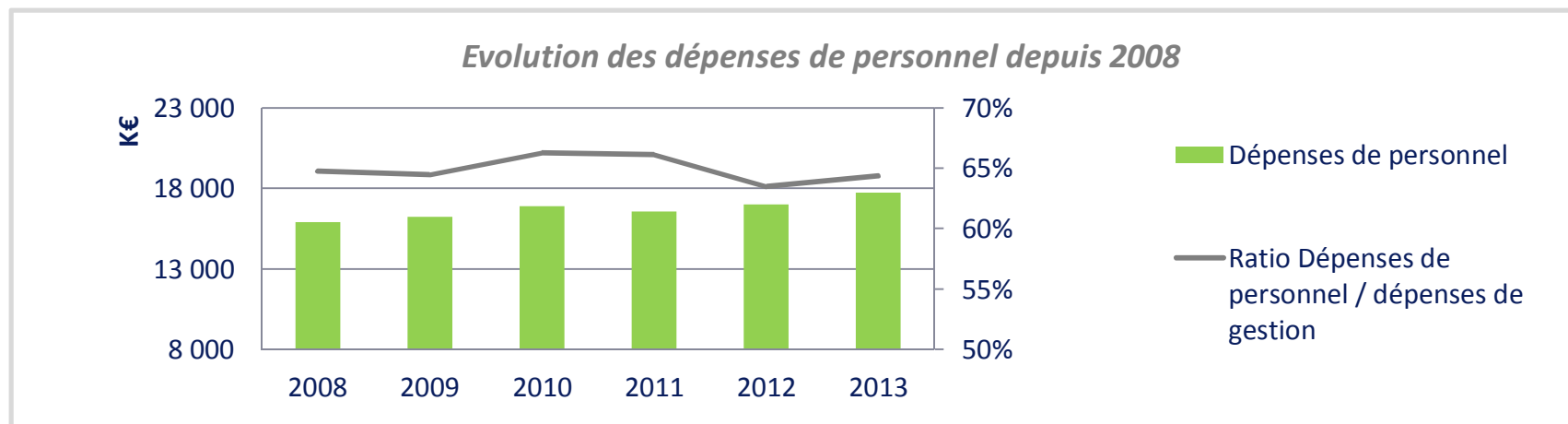
### *Une augmentation des charges nuancée par les transferts de compétences à l'Agglomération*

---

- **Les principales évolutions expliquant la hausse des charges à caractère générale de 224 K€ entre 2008 et 2013 sont les suivantes :**
  - Hausse de 145 K€ des achats de prestations qui s'élèvent à 1 513 K€ en 2014. Cette variation est principalement liée à **l'augmentation du coût de la restauration scolaire** : 911 K€ en 2013 vs. 769 K€ en 2008.
  - Hausse de 138 K€ des frais de nettoyage des locaux en 2013 liée à une dépense non récurrente : il s'agit d'une partie du coût de l'enlèvement des déchets sur le terrain d'un particulier.
  - Hausse de 319 K€ des honoraires liée au **paiement de 300 K€ dans le cadre du contentieux avec STOK France (solde)**.
  - Baisse de 145 K€ des prestations de services qui s'élèvent à 1 588 K€ en 2013. Cette variation est liée aux évolutions suivantes :
    - **Baisse de 338 K€ des prestations dans le domaine des services techniques suite au transfert de la compétence Voirie à la CA du Val d'Orge en 2011** : 729 K€ en 2013
    - **Baisse de 112 K€ des prestations dans le domaine scolaire/éducation/sport/jeunesse/culture** : 268 K€ en 2013 en lien avec le transfert de la compétence Médiathèque à la CA du Val d'Orge (30 K€)
    - **Hausse de 305 K€ des prestations dans le domaine des services solidarité** : 390 K€ en 2013
    - Stabilité des prestations pour divers services : 200 K€ en 2013
  - Baisse du poste Assurances de 13% par an environ passant de 197 K€ à 100 K€
  - Baisse de 223 K€ des charges de locations qui s'élèvent à 427 K€. Cette variation est principalement liée aux éléments suivants :
    - Une baisse de 70 K€ lié au transfert des dépenses liées au transport dans un budget annexe dédié à partir de 2012
    - Erreur de rattachement des dépenses au bon exercice (impact -80 K€)
  - Baisse de 84 K€ des dépenses liées aux télécommunications et à l'affranchissement pour atteindre 198 K€ en 2013.

## Enjeux de la section de fonctionnement

*Des charges de personnel en légère hausse malgré la baisse des effectifs*

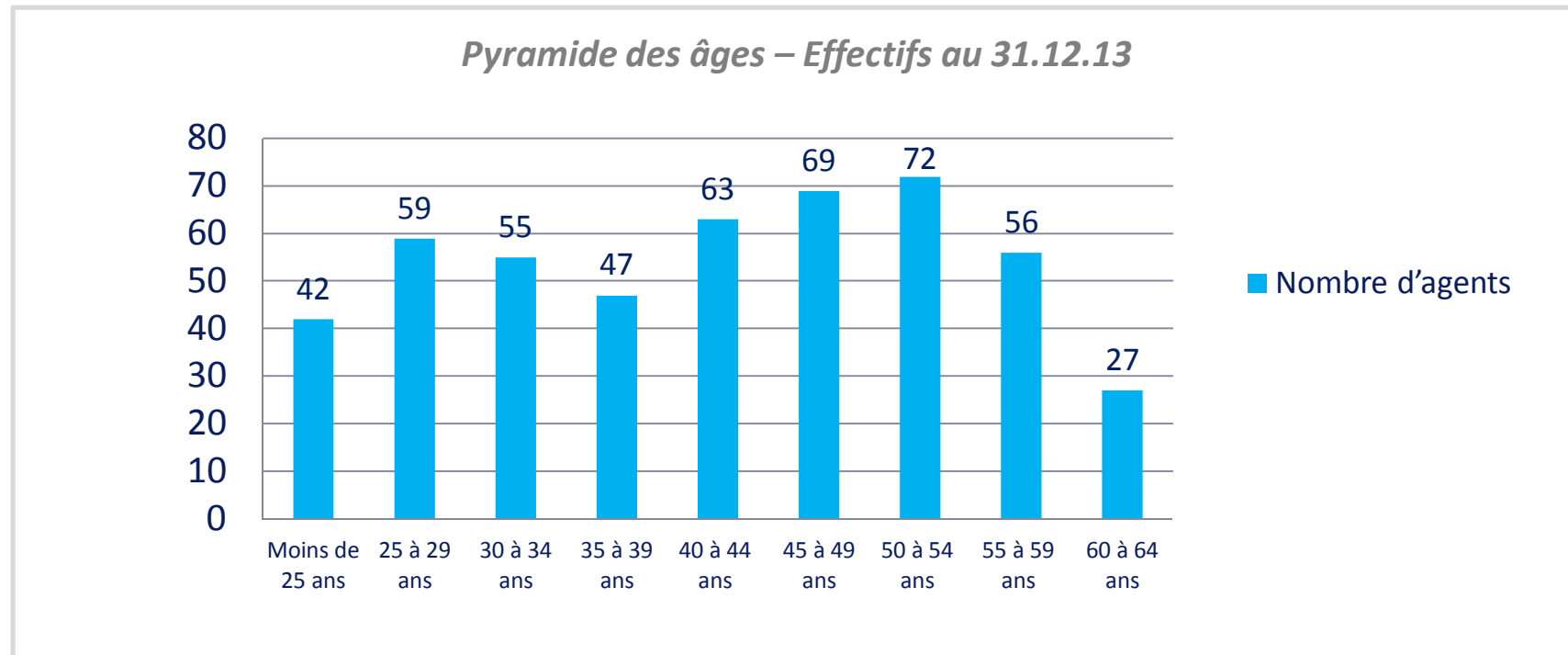


- **Les charges de personnel s'élèvent, en 2013, à 717 €/hab**, un niveau qui est légèrement inférieur à celui des communes de strate comparables en Ile-de-France qui est de 747€/hab en 2012.
- Les effectifs (titulaires et non titulaires) de la commune de Brétigny-sur-Orge ont baissé de 1% entre 2009 et 2013, comme le montre le tableau ci-contre.
- Cette baisse des effectifs est principalement concentrée dans les filières suivantes :
  - Filière technique : 166 agents en 2013, + 5 agents comparé à 2009
  - Filières sociales et médico-soc. : 65 agents en 2013, +11 agents comparé à 2009
  - Filière culturelle : 0 agents, -13 agents comparé à 2009 en lien avec le transfert de la compétence Médiathèque en 2011 à l'Agglo
  - Filière animation : 16 agents en 2013, + 3 agents comparé à 2009
  - Filière administrative : 74 agents en 2013, - 5 agents comparé à 2009

	2009	2011	2013	Evolution (2009-2013)
Fonctionnaires titulaires permanent en ETPT	351	346	354	0,9%
Agents non titulaires permanents en poste pourvus	144	121	136	-5,6%
<b>Total effectif</b>	<b>495</b>	<b>467</b>	<b>490</b>	<b>-1,0%</b>

## Enjeux de la section de fonctionnement

*Des charges de personnel en légère hausse malgré la baisse des effectifs*



- **L'effectif de la commune de Brétigny-sur-Orge présente la pyramide des âges ci-dessus.**
  - La tranche d'âge 50-54 ans est la plus représentée avec 72 agents.
  - 1/3 des agents de la commune appartiennent à la classe d'âge 50-64 ans.
- **A travers une démarche de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), il s'agira pour la commune d'anticiper les départs en retraite pour préserver les compétences au sein de la collectivité et le cas échéant utiliser ce levier comme optimisation managériale et financière.**

## Enjeux de la section de fonctionnement

### *Une forte hausse des autres charges de gestion courante*

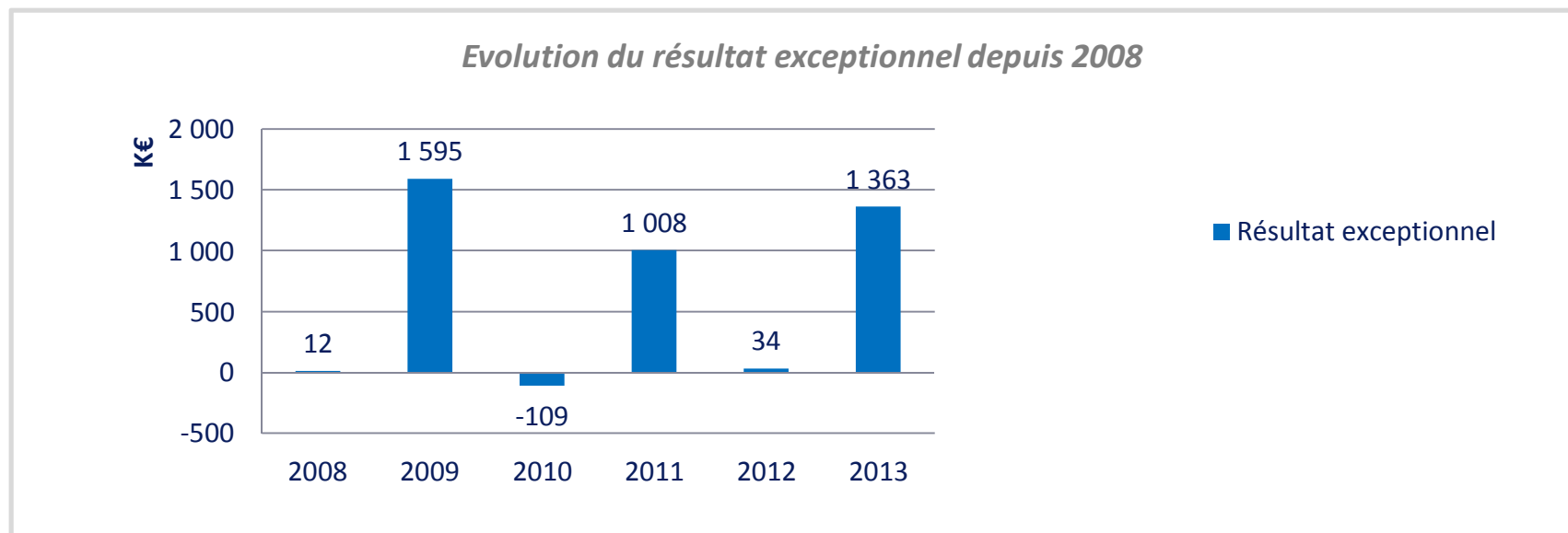
En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
Indemnités élus	219	234	223	226	222	228	4%	0,9%
Contributions aux organismes de regroupement	86	88	92	93	84	81	-5%	-1,1%
Subvention CCAS	100	113	165	120	163	220	120%	17,1%
Subvention Caisse des Ecoles	8	10	10	10	10	10	25%	4,6%
Subvention Budget annexe Régie de Transports	-	-	-	-	246	262		
Subventions aux associations	705	698	707	707	757	738	5%	0,9%
Autres	27	27	21	15	7	21	-22%	-4,8%
<b>Total Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 144</b>	<b>1 168</b>	<b>1 218</b>	<b>1 170</b>	<b>1 490</b>	<b>1 560</b>	<b>36%</b>	<b>6,4%</b>

- **Les autres charges de gestion courante de la commune de Brétigny-sur-Orge ont augmenté de 6,4% par an en moyenne sur la période 2008-2013. Elles s'élèvent à 1 560 K€ en 2013, soit 63 €/ par habitant.**
- Les indemnités des élus qui s'élèvent à 228 K€ en 2013 ont très légèrement augmenté sur la période (+0,9% en moyenne par an)
- La commune de Brétigny-sur-Orge contribue financièrement aux organismes de regroupement suivants : l'AEV Joncs Marins (22 K€ en 2013) et l'Ecole J. d'Arc (OGEC) pour 55 K€ en 2013.
- **La subvention au CCAS a doublé sur la période**, passant de 100 K€ en 2008 à 220 K€ en 2013.
- La subvention pour la Caisse des écoles est passé de 8 K€ en 2008 à 10 K€ en 2013.
- Depuis 2012, la commune subventionne à hauteur de 254 K€ en moyenne par an le budget annexe Régie des transports.
- **Les subventions aux associations ont augmenté de 5% entre 2008 et 2013. Les 738 K€ versés en 2013 se décomposent comme suit :**
  - 236 K€ pour l'Ecole de musique de Brétigny
  - 41,5 K€ pour le comité des œuvres sociales, 36 K€ pour de centre de formation professionnelle CEPFI
  - 424 K€ répartis parmi 65 associations : dans les domaines sportif principalement (336 K€) mais également social, environnement, coopératives scolaires, Parents d'élèves, etc.



## Enjeux de la section de fonctionnement

*Des produits exceptionnels issus de la cession d'actifs immobilier et du bilan de la ZAC Maison Neuve*



- La période 2008-2013 a été marquée par 3 recettes exceptionnelles significatives : 1,6 M€ en 2009, 1 M€ en 2011 et 1,4 M€ en 2013.
- Ces recettes sont principalement liées aux éléments suivants :
  - Des cessions immobilières pour 1,4 M€ dont notamment :
    - En 2009 : 185 K€ de recettes liées à la cession de la parcelle des basses friches et 225 K€ liée à la cession du Lieu dit La Rosière
    - En 2011 : 875 K€ de recettes liées à la cession de la parcelle de la zone hôtelière des Champcueils
  - Le bilan de clôture de la ZAC Maison Neuve pour 3,6 M€ : 1 108 K€ en 2009 et 2 500 K€ en 2013
- Ces recettes exceptionnelles ont été nuancées par les éléments suivants :
  - Règlement du contentieux STOK France : 999 K€ payé en 2013 (comme vu précédemment une provision avait été dotée pour 550 K€ en 2012, 449 K€ en 2013, provision de 99 K€ reprise intégralement en 2013).
  - Indemnisation de la société Les Fils de Madame Geraud pour perte tarifaire : 123 K€ en 2013

# Analyse financière rétrospective 2008-2013

## *Sommaire*

---

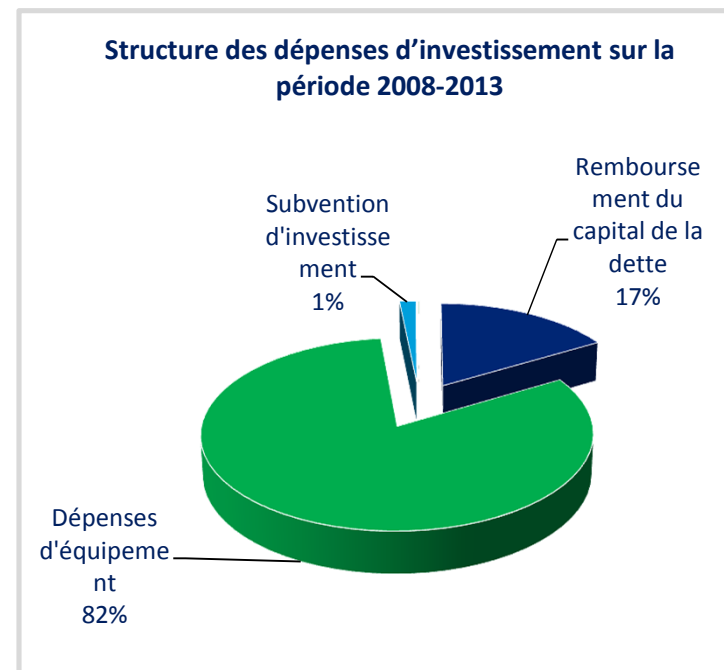
1. Rappel méthodologique
2. Vue d'ensemble de la situation financière de la commune
3. Enjeux de la section de fonctionnement
- 4. Enjeux de la section d'investissement**
5. Synthèse et leviers

## Enjeux de la section d'investissement

### Zoom sur les dépenses d'investissement

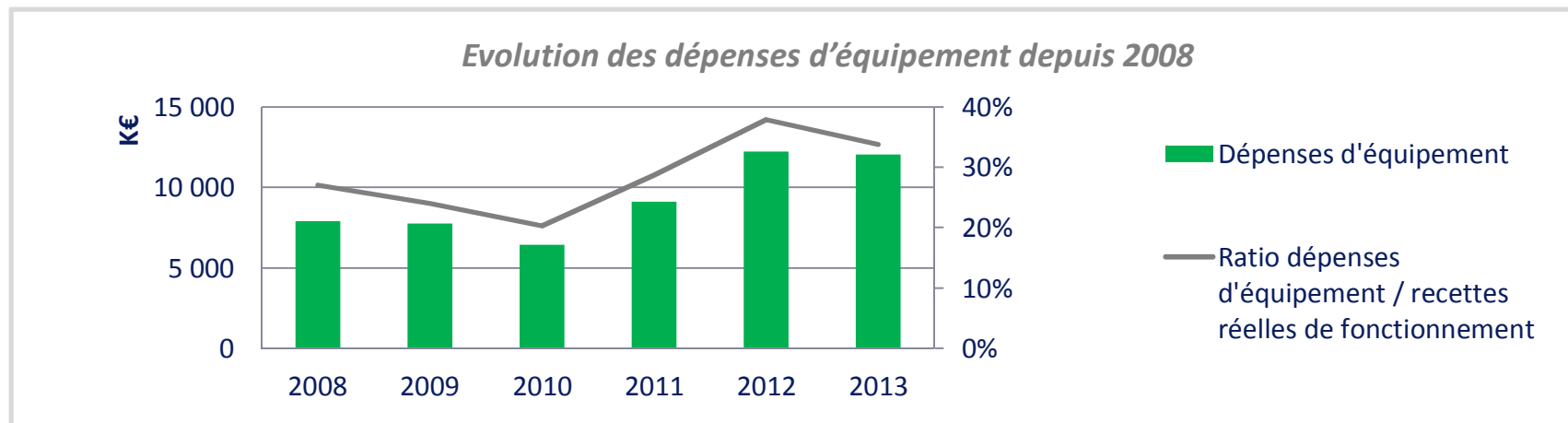
En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
Remboursement du capital de la dette	2 048	2 001	1 830	1 549	1 725	2 083	2%	0,3%
Subventions d'équipement	142	429	226	215	12	-	-100%	-100,0%
Dépenses d'équipement	7 925	7 766	6 437	9 149	12 254	12 067	52%	8,8%
Autres	61	1	1	2	0	1	-98%	-55,6%
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>10 176</b>	<b>10 197</b>	<b>8 494</b>	<b>10 914</b>	<b>13 992</b>	<b>14 151</b>	<b>39%</b>	<b>6,8%</b>

- Les dépenses réelles d'investissement ont augmenté en moyenne de 6,8% par an depuis 2008 et s'élèvent à 14,1 M€ en 2013.
- Sur la période 2008-2013, la commune de Brétigny-sur-Orge présente la structure de dépenses réelles d'investissement ci-contre.
  - **82% des dépenses réelles d'investissement sont composées des dépenses d'équipement** : (55,6 M€ entre 2008 et 2013 (cf. zoom dans les pages suivantes)
  - **Le remboursement du capital de la dette représente 17% des dépenses réelles d'investissement de la période** : 11,2 M€ entre 2008 et 2013 (cf. zoom dans les pages suivantes)
  - Les subventions d'équipement versées à la communauté d'Agglomération pour apporter un soutien financier particulier à certains projets s'élèvent à 1 M€ entre 2008 et 2013 et représentent 1% des dépenses réelles d'investissement sur la période.



## Enjeux de la section d'investissement

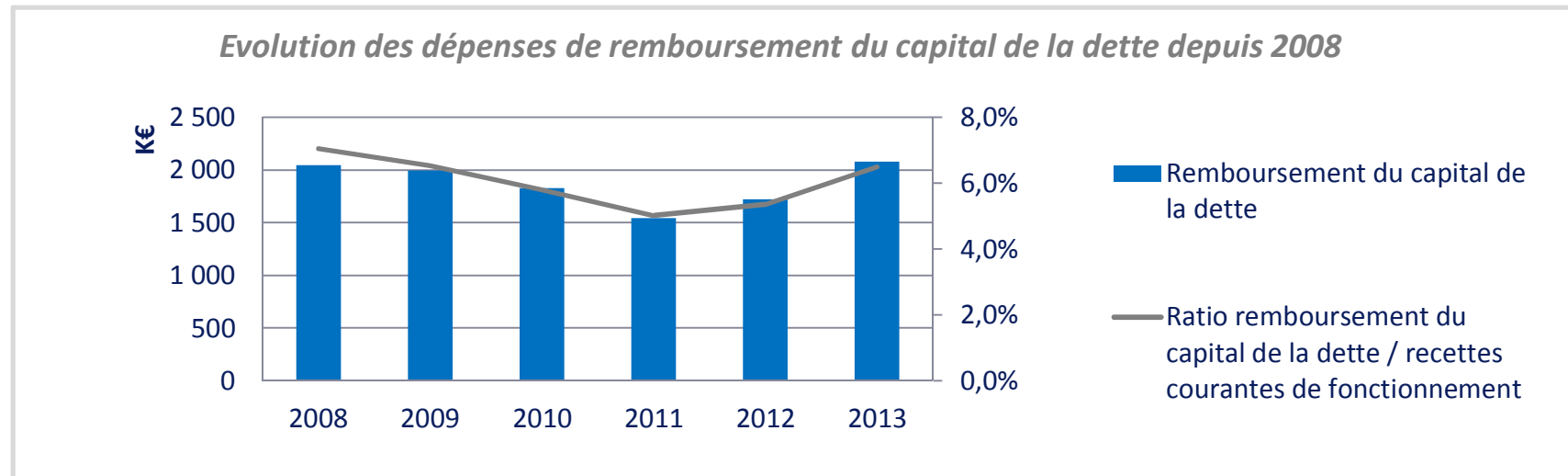
### Zoom sur les dépenses d'équipement



- Les dépenses d'équipement atteignent 55,6 M€ sur la période :
  - **Les dépenses d'équipement sur 2008-2013 s'élèvent à 374 € par an par habitant**, ratio supérieur au ratio moyen des communes de strate comparable en Ile de France qui est de 303€ par habitant;
  - **le taux d'équipement (ratio dépenses d'équipement/recettes réelles de fonctionnement) de la commune a été de 29%** sur 2008-2013, ratio supérieur au ratio moyen des communes de strate comparable en Ile de France qui est de 20,5%.
- Les principales dépenses d'équipement ont été :
  - Construction de l'Ecole Aimé Césaire : 14 M€
  - Travaux de voirie : 6,4 M€ dont 5,7 M€ entre 2008 et 2010
  - ZAC Clause Bois Badeau - Parc urbain : 5,6 M€
  - Aménagement 52 rue de la mairie : 2,9 M€
  - Maison des sorbiers : 1,9 M€
  - Aménagement de bâtiments scolaires : 2,2 M€
  - Vestiaire Delaunes : 1,1 M€
  - Stade Carouge : 1 M€

## Enjeux de la section d'investissement

### Zoom sur les remboursement d'emprunts



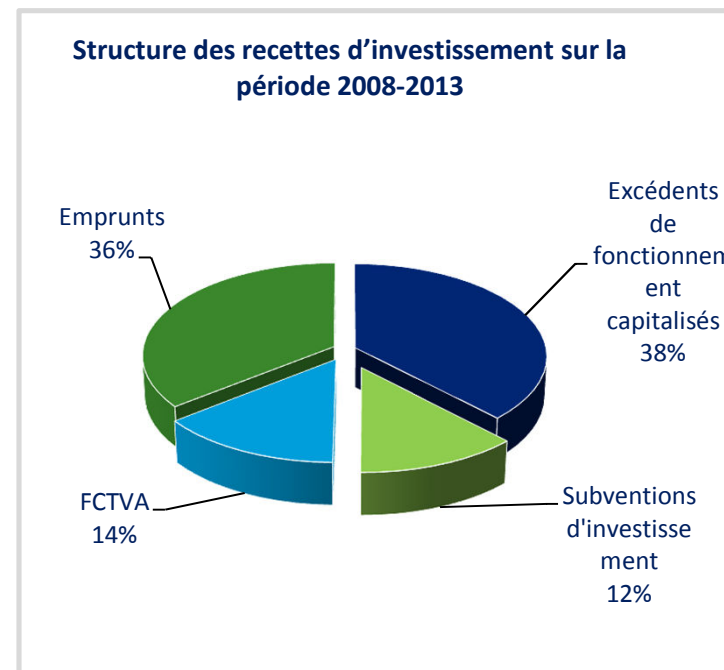
- Après avoir baissé entre 2008 et 2010, la dépense liée au remboursement du capital de la dette a de nouveau augmenté pour atteindre 2,1 M€ en 2013, est en ligne soit un niveau supérieur à 2010, où la commune avait remboursé 2,0 M€. Ce remboursement du capital de la dette en 2013 représente :
  - **83 € par habitant**, ratio inférieur au ratio moyen des communes d'Ile de France de strate comparable qui est de 100 € par habitant;
  - 6,5% des recettes réelles de fonctionnement vs. 7% par habitant en moyenne pour les communes d'Ile de France de strate comparable.
- La hausse de ce poste de dépense est en ligne avec la hausse de l'endettement depuis 2010 (cf. zoom dans les pages suivantes)

## Enjeux de la section d'investissement

### Zoom sur les recettes d'investissement

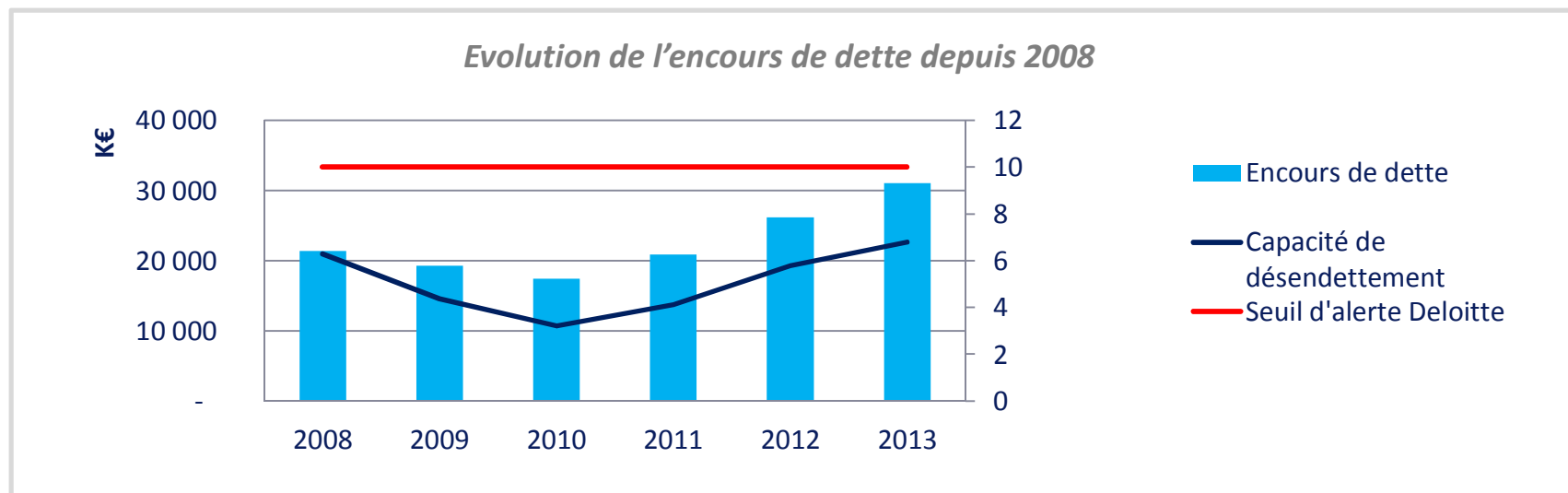
En K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution (2008-2013)	Evol. moy. annuelle (2008-13)
FCTVA	1 152	2 232	847	818	426	3 250	182%	23,1%
Excédents de fonctionnement capitalisés	2 122	3 077	4 855	4 384	3 992	4 879	130%	18,1%
Subventions d'investissement	1 764	1 351	894	1 091	2 303	218	-88%	-34,2%
Emprunts	3 000	-	-	5 000	7 000	6 995	133%	18,4%
Autres	2	1	8	16	0	4	140%	19,1%
<b>Total Recettes réelles d'investissement</b>	<b>8 039</b>	<b>6 662</b>	<b>6 605</b>	<b>11 309</b>	<b>13 722</b>	<b>15 346</b>	<b>91%</b>	<b>13,8%</b>

- Les dépenses d'équipement réalisées sur la période ont été financées grâce aux 4 sources de financement suivantes :
  - 8,7 M€ de FCTVA, qui représentent 14 % des recettes réelles d'investissement de la période 2008-2013;
  - 7,6 M€ de subventions d'investissement, qui représentent 12% des recettes réelles d'investissement de la période 2008-2013; la Région Ile de France avec 2,4 M€ et le Département Essonne pour 1,1 M€ et la CA du Val d'Orge pour 0,7 M€ ont été les principaux contributeurs.
  - 23,3 M€ d'autofinancement (excédents de fonctionnement capitalisés), qui représente 38 % des recettes réelles d'investissement de la période 2008-2013;
  - 22 M€ d'emprunts souscrits, qui représentent 36 % des recettes réelles d'investissement de la période 2008-2013.



## Enjeux de la section d'investissement

*Un endettement conséquent, qui offre peu de marge pour l'avenir*



- A fin 2013, l'endettement du budget principal de la commune est de 31,1 M€, soit 1 256 € par habitant, supérieur à la moyenne des communes de strate comparable en Ile de France qui s'établit à 1 022 € par habitant.
- Le poids de la dette par rapport aux recettes courantes de fonctionnement (97,1 % en 2013) est également supérieur au ratio moyen des communes d'Ile de France comparables qui est de 70,1%.
- La capacité de désendettement (qui mesure le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette grâce à son épargne brute retraitée des éléments exceptionnels) reste satisfaisante, avec un encours de la dette qui représente **6,8 années d'épargne brute en 2013, inférieure aux communes françaises de la même strate (9,4 années en moyenne), inférieure aux communes comparables d'Ile de France (7,5 ans) et surtout inférieur au seuil d'alerte Deloitte qui est de 10 années.**

## Enjeux de la section d'investissement

### Zoom sur la structure de l'endettement

- A fin 2013, l'endettement du budget principal de la commune est composé de 17 emprunts contractés au sein de 6 établissements bancaires.
- La répartition du capital emprunté à taux fixe et à taux variable est la suivante :

En K€	31/12/2013	%
<i>Dettes à taux fixe</i>	20 054	67,8%
<i>Dettes à taux variable (Euribor)</i>	9 511	32,2%
<b>Total Dette ( à date)</b>	<b>29 565</b>	

- ❖ *Un emprunt est classé comme « fixe » lorsqu'il est à taux fixe sur toute sa durée et qu'il n'est donc pas sensible aux variations des marchés financiers.*
  - ❖ *Un emprunt est classé comme « variable » lorsqu'il est à taux variable lorsqu'il est à taux variable sur toute sa durée. Il est directement exposé aux variations des marchés financiers. **Cependant la dette à taux variable est indexée sur l'Euribor 3M, 6M et 12M, le risque de volatilité de la dette est donc très faible.***
- Le taux moyen de la dette à taux fixe de la commune s'élève à 4,14 % au 31/12/2013.
  - La durée résiduelle moyenne de de la dette de la commune s'élève à 10 ans et 4 mois => LEVIER : renégocier la durée moyenne des prêts notamment ceux de 2011 et 2012 d'un montant initial de 5 M€ chacun et dont la durée résiduelle est de 12 ans et 13 ans.  
=> Une restructuration de ces 2 emprunts à 20 ans permettrait de diminuer les annuités de plus de 100 K€



# Analyse financière rétrospective 2008-2013

## *Sommaire*

---

1. Rappel méthodologique
2. Vue d'ensemble de la situation financière de la commune
3. Enjeux de la section de fonctionnement
4. Enjeux de la section d'investissement
5. Synthèse et leviers

## Synthèse et leviers

### Synthèse Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un autofinancement brut du budget principal (retraité des éléments exceptionnels) encore satisfaisant (12,8 % des recettes réelles de fonctionnement en 2013)</li><li>• Une recette issue de l'attribution de compensation versée par l'EPCI qui est garantie et qui s'élève depuis 2011 à 4,7 M€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une épargne nette (retraitée des éléments exceptionnels) qui s'élève à 2,5 M€ sur une tendance baissière depuis 2010 (-11,6% par an), 7% des RRF (vs. 3% seuil Deloitte)</li><li>• Un solde d'exécution du budget principal positif uniquement grâce aux emprunts effectués</li><li>• Des dotations de l'Etat déjà en baisse entre 2008 et 2013</li><li>• Très peu de marge de manœuvre sur l'emprunt avec un endettement du budget principal de la commune déjà conséquent s'élevant à 31,1 M€, soit 1 256 € par habitant.</li><li>• Opportunité des emprunts effectués</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une progression des bases d'impositions (+12,5% entre 2008 et 2013, hors coefficient de revalorisation) liée à l'augmentation de la population</li><li>• De nouvelles dotations de péréquation seront perçues en 2014 : FSRIF (Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) pour 251 K€ et une Dotation nationale de péréquation de 17 K€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Baisse de la DGF perçue en 2014 de 186 K€. Si on applique la baisse de 11 Mds annoncée par le 1<sup>er</sup> Ministre pour la période allant de 2015 à 2017, on estime la baisse de DGF à 642 K€ en 2015, 1 098 K€ en 2016 et 1 553 K€ en 2017</li><li>• Application de la réforme des rythmes scolaires à partir du mois de septembre 2014. Coût estimé par le Direction des Finances à 250 K€ brut en année pleine</li></ul>

# Synthèse et leviers

## Premiers leviers identifiés

- **La commune de Brétigny-sur-Orge** devra veiller dans le futur à préserver ses marges de manœuvre en agissant sur certains postes de dépenses et de recettes pour pouvoir maintenir une situation financière sous contrôle. **Voici une sélection des principaux leviers possibles :**

### AU NIVEAU DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Augmenter les recettes

- Analyser le niveau des différents composants entrant dans les calculs des reversement de l'Etat (Dotation d'intercommunalité, FPIC,...) : CIF, potentiel fiscal, valeur du point...
- Avoir une politique dynamique concernant les tarifs communaux
- Optimiser le taux de remplissage des structures communales
- Analyser les composantes du levier fiscal : suppression de l'abattement général à la base sur la TH (1 M€)

#### Diminuer les dépenses

- Encadrer la progression des charges à caractère général, notamment en mettant en place une gestion active du patrimoine communal pour optimiser le suivi de son utilisation et maîtriser les dépenses afférentes ;
- Réduire les charges de gestion courante, notamment en adaptant au plus près des besoins les subventions versées : la subvention au CCAS a plus que doublé depuis 2008 et des subventions sont versées à près de 70 structures.
- Rationaliser les principaux postes de charges : Frais généraux (réceptions, publications, honoraires, fournitures diverses), Achats, Entretien et maintenance
- Renégocier les contrats pluriannuels et accentuer la mise en concurrence : Energie, Téléphonie, Assurances, Fournitures
- Optimiser les charges liés au personnel : un audit organisationnel devra évaluer les besoins en ressources, en tirer les conclusions à l'aide de la pyramide des âges. Il s'agira également de mettre à plat l'ensemble des éléments des rémunérations des agents et mener un audit spécifique

### AU NIVEAU DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Augmenter les recettes

- Activer d'autres ressources de financement des équipements (subventions d'équipement, ...)

#### Diminuer les dépenses

- Restructurer la dette : la durée résiduelle moyenne de la dette de la commune s'élève à 10 ans et 4 mois. Renégocier la durée moyenne des prêts notamment ceux de 2011 et 2012 d'un montant initial de 5 M€ chacun et dont la durée résiduelle est de 12 ans et 13 ans. Une restructuration de ces 2 emprunts à 20 ans permettrait de diminuer les annuités de plus de 100 K€.
- Optimiser à l'avenir le recours à l'endettement
- Prioriser les investissements à réaliser en fonction de critères de choix :
  - investissements générateurs de coûts,
  - investissements générateurs de recettes,
  - investissements d'intérêt public

# Analyse financière prospective 2014-2025

# Analyse financière prospective 2014-2025

## *Sommaire*

---

### **1. Rappel méthodologique**

### **2. Hypothèses prospectives générales**

### **3. Scénario 1**

### **4. Scénario 2**

## Rappel méthodologique

### *Périmètre de l'analyse financière prospective*

---

- Prospective à 12 ans : **2014 – 2025**
- **Prospective sur les réalisations prévisionnelles en recettes et dépenses** (et non sur le budget prévisionnel)
- **Prospective pour un budget général consolidé** : budget principal (BP) + Solde d'exécution du budget annexe (BA)
- **Prospective pour deux scénarii**

## Rappel méthodologique

### *Rappel des modes de calcul*

---

(1)	RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT
	Produits des services du domaine et ventes diverses
	Impôts et taxes
	Dotations et subventions
	Autres produits de gestion courante
	Atténuation des charges
(2)	DEPENSES DE GESTION
	Charges à caractère général
	Charges de personnel et frais assimilés
	Autres charges de gestion courante
	Atténuation des produits
(a)=(1)-(2)	EPARGNE DE GESTION (résultat courant)
(3)	Produits financiers
(4)	Charges financières
(b)=(3)-(4)	RESULTAT FINANCIER
(5)	Produits exceptionnels
(6)	Charges exceptionnelles
(c)=(5)-(6)	RESULTAT EXCEPTIONNEL
(A)=(a)+(b)+(c)	<b>EPARGNE BRUTE</b>
(7)	Remboursement du capital de la dette
(B)=(A)-(7)	<b>EPARGNE NETTE</b>

## Rappel méthodologique

### *Rappel des modes de calcul*

---

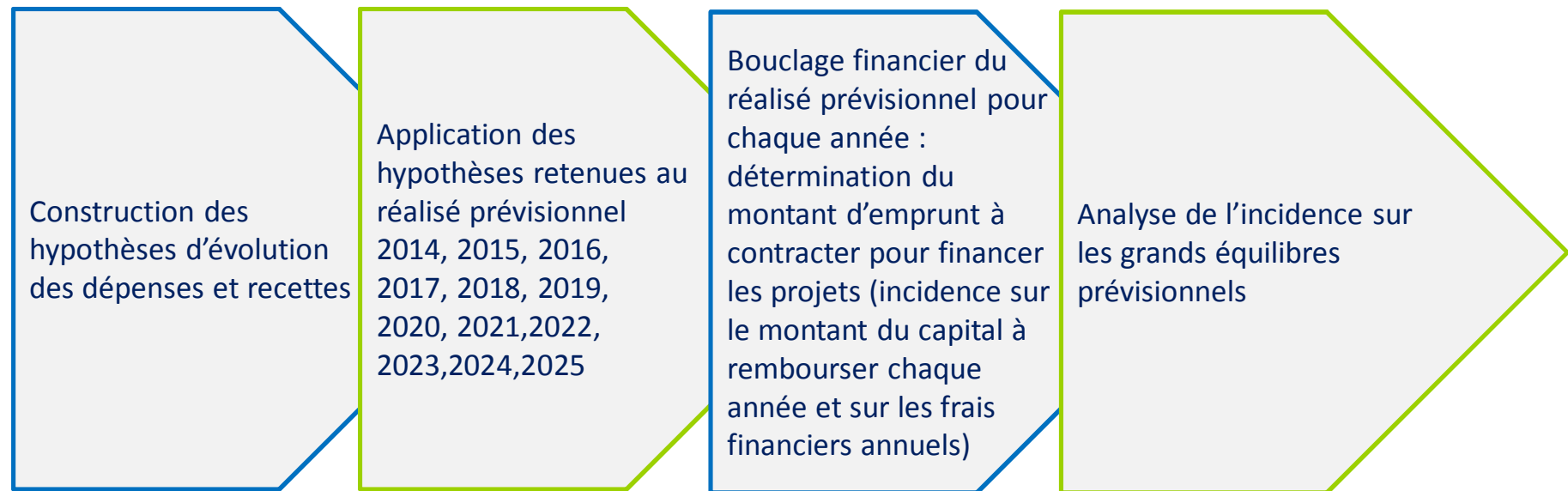
(8)	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
	Dotations fonds divers	
	Dépenses d'équipement non individualisées	
	Dépenses d'équipement individualisées en opérations	
	Immobilisations financières	
	Opérations pour compte de tiers	
(9)	RECETTES D'INVESTISSEMENT	
	FCTVA	
	Excédents de fonctionnement capitalisés	
	Subventions d'investissement reçues	
	Recettes d'équipement	
	Immobilisations financières	
	Opérations pour compte de tiers	
(C)=(8-9)	<b>BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS avant emprunt</b>	
(D)=(B)-(C)	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT EMPRUNT</b>	
(10)	Excédent / Déficit reporté de n-1	
(E)=(D)-10	<b>EMPRUNT</b>	
(F)=(D)+(10)+(E)	<b>SOLDE D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL</b>	
(G)	<b>SOLDE D'EXECUTION DES BUDGETS ANNEXES</b>	
(H)=(F)-(G)	<b>SOLDE D'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE</b>	
(I)=(I de n-1)-(7)+(E)	<b>ENCOURS DE LA DETTE</b>	



## Rappel méthodologique

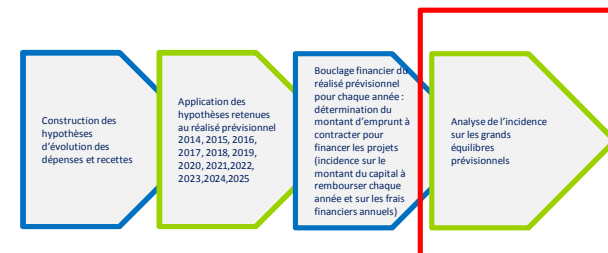
### *Etapes de réalisation de la prospective*

---



# Rappel méthodologique

## Méthode d'analyse des grands équilibres prévisionnels



	Indicateurs	Mode de calcul	Standards	Alerte
Evaluation des équilibres de la section de fonctionnement	<b>Taux d'épargne brute</b>	$(RRF - DRF) / RRF$	12,0%	8%
Evaluation des marges de manœuvre pour financer les dépenses d'équipement	<b>Taux d'épargne nette</b>	$(RRF - DRF - \text{rembt K dette}) / RRF$	5,1%	3%
Effort d'équipement	<b>Taux d'équipement</b>	$(\text{Dépenses ctes } 20+204+21+23 \text{ non individualisés et individualisés}) / RRF$	20,5%	
Endettement	<b>Poids de la dette / RRF</b>	Encours de dette / RRF	70,1%	130%
	<b>Capacité de désendettement</b>	Encours de dette / Epargne brute	7,5 années	10 ans
	<b>Endettement par habitant</b>	Encours de dette / population	1 022	

### Légende / Source :

**Standard** : panel de 28 communes d'Ile de France de la même strate : communes possédant entre 20 000 et 35 000 habitants, appartenant à une Communauté d'Agglomération et situées en Ile de France - source : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr>

**Alerte** : seuil d'alerte Deloitte

# Analyse financière prospective 2014-2025

## *Sommaire*

---

### 1. Rappel méthodologique

### 2. Hypothèses prospectives générales

### 3. Scénario 1

### 4. Scénario 2

## Hypothèses prospectives générales

### Impact de l'évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 (1/5)

- La ville de Brétigny-sur-Orge est actuellement en pleine mutation avec l'aménagement des ZAC Clause-Bois Badeau et Sorbiers
  - le nombre de logements de la commune devrait évoluer de 10 910 en 2013 à 13 396 à fin 2025 (+2 486, soit +23%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre de logements total au 1er janv	<b>10 910</b>	11 315	11 564	11 733	12 046	12 246	12 446	12 546	12 646	12 796	12 946	13 096	13 246	<b>13 396</b>
Livraison de nouveaux logements dans l'année	405	249	169	313	200	200	100	100	150	150	150	150	150	
dont livraison de logement sociaux	179	24	-	73	50	50	-	-	-	-	-	-	0	

Source : INSEE et documents internes à la commune

- **La ZAC Clause Bois-Badeau et Sorbiers** va accueillir la majorité de ces nouveaux logements :
  - Jusqu'en 2015 : fin de la phase A : Sorbiers + Mesnil / Environ 540 logements
  - 2015-2020 : Phase B : Bois de Châtre + faubourg du Bois du centre / Environ 1 040 logements
  - 2020-2025 : Phase C : Faubourg du Bois nord + sud / Environ 750 logements
- Trois opérations sont également en cours avec une livraison de 115 logements en 2014
- Une dernière opération est également en cours avec une livraison de 40 logements en 2016
- **La population, ainsi que le nombre d'élèves, qui seront des variables que nous utiliserons pour émettre les hypothèses de notre analyse prospective, devraient évoluer parallèlement entre 2013 et 2025, comme le montre le tableau ci-dessous :**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Population totale	23 812	24 747	25 393	25 867	26 663	27 214	27 769	28 104	28 442	28 894	29 350	29 809	30 271	30 736
Nombre d'élèves	3 058	3 178	3 261	3 322	3 424	3 495	3 566	3 609	3 653	3 711	3 769	3 828	3 887	3 947

Source : INSEE et documents internes à la commune

## Hypothèses prospectives générales

### *Impact de l'évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 (2/5)*

---

- Cette évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 va avoir les impact suivants sur les **recettes de fonctionnement de la commune** :
  - Produits des services :
    - Les Redevances et droits des services à caractère culturel, sportif, et social devraient évoluer parallèlement à l'évolution de la population
    - Les Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement devraient évoluer parallèlement à l'évolution du nombre d'élèves
  - Impôts et taxes :
    - Les recettes issues de la taxe d'habitation devraient évoluer parallèlement à l'évolution du nombre de logements
    - Les recettes issues de la taxe sur le foncier bâti devraient évoluer parallèlement à l'évolution du nombre de logements (**hors logements sociaux, qui sont exonérés de TF pendant les 15 premières années**)
      - En effet l'article 1384 I. du CGI prévoit que **les constructions neuves affectées à l'habitation principale sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant une durée de quinze ans à compter de l'année qui suit celle de leur achèvement lorsqu'elles ont fait l'objet d'un prêt selon le régime propre aux habitations à loyer modéré.** Cette exonération ne s'applique qu'aux parties de l'immeuble réellement occupées par les logements à loyer modéré.
  - Dotations et participations :
    - La dotation de base de la DGF devrait évoluer parallèlement à l'évolution de la population
    - Les subventions versées par la CAF devraient évoluer parallèlement à l'évolution de la population

## Hypothèses prospectives générales

### Impact de l'évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 (3/5)

- Cette évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 va avoir les impact suivants sur les recettes de fonctionnement de la commune :

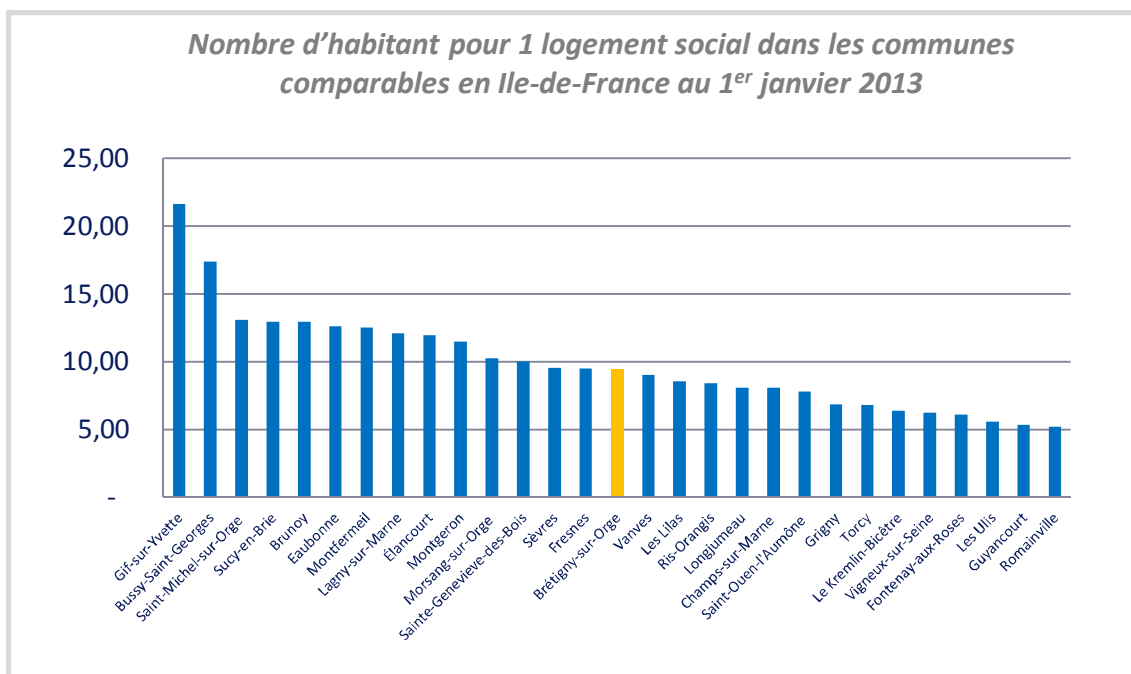
K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	BP+BS	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel
Redev. & droits des serv. à caract. cult., sportif, et soc. (recette théorique)		30	22	37	26	26	16	16	21	21	22	22
- Manque à gagner liée au logements sociaux		- 3	-	- 9	- 6	- 7	-	-	-	-	-	-
Redev. & droits des serv. périscol. et d'enseignement (recette théorique)		48	26	44	30	31	18	19	25	25	25	25
- Manque à gagner liée au logements sociaux		- 5	-	- 14	- 10	- 10	-	-	-	-	-	-
Taxe d'habitation		147	100	185	118	118	59	59	89	89	89	89
Taxe sur le foncier bâti (recette théorique)		161	121	172	108	108	72	72	108	108	108	108
- Manque à gagner liée au logements sociaux		- 16	-	- 40	- 27	- 27	-	-	-	-	-	-
DGF - Dotation de base		69	51	85	59	60	36	36	49	49	49	50
Subventions CAF		43	31	53	37	37	22	22	30	30	30	31
<b>TOTAL RECETTES SUPPLEMENTAIRES (théoriques)</b>	-	498	352	577	378	379	223	224	321	322	323	324
<b>CUMUL</b>	-	498	850	1 427	1 804	2 183	2 406	2 630	2 951	3 273	3 596	3 919
<b>TOTAL Manque à gagner lié aux logements sociaux</b>		- 23	-	- 63	- 44	- 44	-	-	-	-	-	-
<b>CUMUL</b>	-	- 23	- 23	- 86	- 129	- 173	- 173	- 173	- 173	- 173	- 173	- 173
<b>TOTAL RECETTES SUPPLEMENTAIRES (définitives)</b>	-	475	352	514	334	335	223	224	321	322	323	324
<b>CUMUL</b>	-	475	827	1 341	1 675	2 011	2 234	2 458	2 779	3 100	3 423	3 747

# Hypothèses prospectives générales

## Impact de l'évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 (4/5)

- Zoom sur les logements sociaux :**

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 la commune de Brétigny-sur-Orge possédait 2 608 logements sociaux (*chiffre communiqué par la Préfecture de l'Essonne*), soit :
  - 26,85% des logements de la commune
  - 1 logement social pour 9,49 habitants, très légèrement inférieur à la moyenne observée dans les communes comparables en Ile-de-France.



Source : Observatoire du Logement Social en Île-de-France

Commune	Nombre de logement locatifs sociaux	Nbr d'hab pour 1 log social
Morsang-sur-Orge	2 041	10,26
Saint-Michel-sur-Orge	1 531	13,09
Longjumeau	2 631	8,12
Ris-Orangis	3 258	8,43
Gif-sur-Yvette	954	21,65
Les Ulis	4 437	5,59
Montgeron	2 146	11,48
Brunoy	1 956	12,97
Grigny	3 881	6,86
Vigneux-sur-Seine	4 367	6,26
Sainte-Genevieve-des-Bois	3 470	10,02
Élancourt	2 302	11,98
Guyancourt	5 241	5,38
Bussy-Saint-Georges	1 446	17,38
Lagny-sur-Marne	1 669	12,12
Champs-sur-Marne	3 015	8,10
Torcy	3 159	6,84
Eaubonne	1 920	12,66
Saint-Ouen-l'Aumône	3 030	7,83
Sucy-en-Brie	1 976	12,98
Le Kremlin-Bicêtre	4 093	6,38
Fresnes	2 768	9,53
Romainville	4 916	5,25
Montfermeil	1 974	12,52
Les Lilas	2 616	8,58
Sèvres	2 406	9,55
Fontenay-aux-Roses	3 804	6,14
Vanves	2 979	9,07
<b>Moyenne</b>	<b>2 857</b>	<b>9,89</b>

## Hypothèses prospectives générales

### *Impact de l'évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 (5/5)*

- Cette évolution croissante du nombre de logements à l'horizon 2025 va avoir les impact suivants sur les dépenses de fonctionnement de la commune :
  - Charges à caractère général :
    - Les achats de prestations (Restauration scolaire/périscolaire, Classes de découvertes, Transport scolaire) et de fournitures scolaires devraient évoluer parallèlement à l'évolution du nombre d'élèves
    - Les achats d'énergie, Fournitures d'entretien, Fournitures petit équipement, Entretien et réparations, Frais de nettoyage devraient évoluer parallèlement au nombre de structures d'accueil pour la Petite Enfance / Scolaire / Périscolaire, évolution estimée à 3% par an
    - Les contrats de prestations de services ( séniors, nettoyages, espaces verts) devraient évoluer parallèlement à l'évolution de la population
  - **Charges de personnel** : augmentation estimée à 0,5% par an (hors GVT)
  - **Charges financières** : calculée sur la base d'un emprunt sur 20 ans à 3% réalisé pour financer l'intégralité du reste à financer sur les investissements prévus par le PPI 2014-2020, une somme estimée par les services techniques de la commune à 7,8 M€

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	BP+BS	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel
Achats prestations (Restaur. scol./périscol., Classes de découvertes, Transport scol.)		44	32	55	38	38	23	23	31	31	31	32
Achat de fournitures scolaires		3	2	3	2	2	1	1	2	2	2	2
Achats d'énergie, Fournitures d'entretien, petit équipement, réparations		46	48	49	51	52	54	55	57	59	61	62
Contrats de prestations de services avec des		45	33	56	38	39	23	24	32	32	32	32
Charges de personnel		95	95	96	96	97	97	98	98	99	99	100
Charges financières		-	234	223	211	199	186	173	160	146	132	118
<b>TOTAL DEPENSES SUPPLEMENTAIRES</b>	-	<b>467</b>	<b>423</b>	<b>295</b>	<b>181</b>	<b>219</b>	<b>157</b>	<b>191</b>	<b>225</b>	<b>212</b>	<b>214</b>	<b>216</b>
<b>CUMUL</b>	-	<b>467</b>	<b>890</b>	<b>1 185</b>	<b>1 366</b>	<b>1 584</b>	<b>1 741</b>	<b>1 932</b>	<b>2 158</b>	<b>2 369</b>	<b>2 583</b>	<b>2 799</b>



# Hypothèses prospectives générales

## *Section de fonctionnement (1/3)*

---

- En dehors de l'impact liée à la hausse du nombre de logements, les hypothèses prospectives générales se fondent sur une continuité des tendances observées durant les exercices précédents, après analyse de pertinence.
- **Principaux modes de calcul** des évolutions retenues :
  - Taux moyen d'évolution annuelle (quand évolution régulière)
  - Ou moyenne annuelle (pas d'idée d'évolution ici, juste pour gommer les écarts si évolution non régulière)
- **Exemples** pour les postes les plus **significatifs** :
  - Dépenses de fonctionnement :
    - **Charges à caractère général** : +2% par an (ambitieux au vu de la rétrospective)
    - Augmenté du coût lié à la réforme des rythmes scolaires (estimé par les services de la commune à 84 K€ pour l'année scolaire 2014/2015 puis à 240 K€ pour les années suivantes)
    - **Charges de personnel et frais assimilés** :
      - Atterrissage à 19 M€ en 2014
      - Effectif stable
      - +1,5% / an (effet GVT)
    - **Fonds de péréquation des res. Fisc. Comm et intercomm (FPIC) : valeur 2014**
    - **Indemnités élus** : valeur 2014
    - **Contributions/subventions** : valeur 2014
    - **Charges financières** : selon les échéanciers des emprunts

## Hypothèses prospectives générales

### *Section de fonctionnement (2/3)*

---

- Recettes de fonctionnement :
  - **Produits des services** : +1% par an (inflation)
  - **Impôts locaux** :
    - évolution des bases de 1,5% par an pour les 3 taxes ménages (TH, TFB, TFNB), évolution uniquement issue de la revalorisation forfaitaire annuelle des bases cadastrales.
  - **Attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire, FSRIF** : stabilisation au niveau de 2014
  - **Autres taxes** : +1% par an (inflation)

## Hypothèses prospectives générales

### *Section de fonctionnement (3/3)*

---

- **Dotations de l'Etat : (cf. zoom sur la page suivante)**
  - **Dotation forfaitaire :**
    - *Dotation de base* : suit l'évolution de la population
    - *Dotation de superficie et Complément baisse de DCTP* : stable
    - *Complément de garantie* : depuis 2011 un écrêtement du complément de garantie des communes est appliqué aux communes, dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur ou égal à 0,75 fois le potentiel fiscal moyen par habitant constaté au niveau national. Comme vu précédemment, la commune de Brétigny-sur-Orge possède un potentiel fiscal par habitant supérieur à la moyenne nationale, son complément de garantie est par conséquent écrêté chaque année. **La baisse observée entre 2013 et 2014 (-3,7%) sera appliquée pour les exercices suivants**
    - Un zoom est fait sur la page suivante sur la contribution au redressement des finances publiques
  - **Dotation de solidarité urbaine** : stable à la valeur 2014, la commune est passée du rang DSU de 604 en 2008 au rang de 542 en 2014. La commune a donc une forte probabilité d'appartenir aux communes qui percevront de la DSU dans les années à venir (les 736 premières ont perçu de la DSU en 2014).
- **Autres dotations/compensations** : valeur BP 2014
- **Subventions CAF** : suit l'évolution de la population
- Revenus locatifs : +1% par an (inflation)
- Remboursement sur les rémunérations du personnel : +1,5% par an (effet GVT)

## Hypothèses prospectives générales

### Zoom sur la contribution au redressement des finances publiques

- Conformément à la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, l'Etat est tenu de présenter des orientations pluriannuelles sur une durée de 4 à 5 ans. Cette technique s'apparente à celle du DOB d'une assemblée locale, à la différence notable qu'elle donne lieu au vote d'une loi. La première loi de programmation des finances publiques couvrant les années 2009-2012 a été votée par le Parlement (loi du 9 février 2009).
- La troisième loi de programmation 2012-2017 a été votée en décembre 2012, elle prévoit un retour à un déficit structurel inférieur à 0,5% du PIB en 2015. **Pour les collectivités locales, elle se traduit par une réduction des concours financiers de 750 M€ en 2014 et 750 M€ supplémentaires en 2015, soit au total 3% de l'enveloppe normée.**
- Le pacte de compétitivité voté en novembre 2012 a ajouté **1,5 Md€ (750 M€ supplémentaires en 2014 et 2015).**
- En 2014 le montant de la contribution de la commune au redressement des finances publiques notifié par l'Etat à Brétigny-sur-Orge est de 240 K€.**
- Le Premier Ministre a annoncé le 16 avril 2014 un plan d'économies de 50 Md€ et des mesures associées. **Ce plan se traduirait pour les collectivités locales par une réduction de 11 Md€ de leurs dotations entre 2015 et 2017 (11 dont 1,5).**
- Les modalités de la réduction de 11 milliards d'euros ne sont à l'heure actuelle pas encore définies.
- Pour notre analyse, nous avons pris comme hypothèse **que** :
  - Cette réduction de 11 Md€ serait linéaire : 3,67 Md€ en 2015, 3,67 Md€ en 2016 et 3,67 Md€ en 2017
  - les modalités de cette réduction seraient similaires à la contribution prélevée en 2014, soit un pourcentage des recettes réelles de fonctionnement prélevé sur la dotation globale de fonctionnement, selon le tableau suivant :
  - Les contributions sur la période 2018-2025 seraient équivalentes à la contribution de 2017

	2014 notifié	2015 prév.	2016 prév.	2017 prév.	2018 prév.	2019 prév.	2019-2025 prév.
Baisse totale des dotations versées par l'Etat aux collectivités (en milliard d'euros)	- 1,50	- 3,67	- 3,67	- 3,67	NC	NC	NC
Variation de la contribution de la commune au redressement des finances publiques (en K€)	- 240	- 587	- 587	- 587	-	-	-
<b>contribution cumulée de la commune au redressement des finances publiques (en K€)</b>	<b>240</b>	<b>827</b>	<b>1 414</b>	<b>2 002</b>	<b>2 002</b>	<b>2 002</b>	<b>2 002</b>

# Hypothèses prospectives générales

## *Section d'investissement*

---

- **Dépenses d'investissement :**
  - **Remboursement du capital de la dette :** selon les échéanciers des emprunts
  - **Dépenses d'équipement :**
    - 13 809 K€ de dépenses d'investissement prévues dans le BP+BS 2014
    - À partir de 2015 : cf. scenarii
  
- **Recettes d'investissement :**
  - **Recettes d'équipement :**
    - 4 225 K€ de recettes d'investissement prévues dans le BP+BS 2014
    - À partir de 2015 : cf. scenarii
  - **FCTVA :**
    - 15,482% des dépenses d'équipement de n-1 jusqu'en 2014
    - **15,761% des dépenses d'équipement de n-1 à partir de 2015 (dépenses éligibles réalisées à compter du 1er janvier 2014)**
  - **Aucun emprunt n'a été souscrit à l'heure actuelle en 2014**
  - **Recettes d'emprunt à partir de 2015 = Besoin de financement des investissements avant emprunt - Epargne nette - Excédent/Déficit reporté**
    - **Emprunt à taux fixe : 3% sur 20 ans**

# Analyse financière prospective 2014-2025

## *Sommaire*

---

**1. Rappel méthodologique**

**2. Hypothèses prospectives générales**

**3. Scénario 1**

**4. Scénario 2**

## Scénario 1

### *Hypothèses spécifiques : un scénario « au fil de l'eau »*

---

- **Le scénario 1 doit permettre de définir le volume d'investissement réalisable en respectant les hypothèses spécifiques suivantes :**
  - **Dépenses et recettes d'investissement à partir de 2015 :**
    - **application du PPI 2014-2020 réalisé par les services de la commune, soit 5,7 M€ de dépenses (nettes des recettes) par an**
    - Ce plan d'investissement comporte :
      - L'entretien forfaitaire des équipements courants des services : 13,7 M€ de dépenses d'investissement (DI)
      - Les investissements rendus nécessaires par l'arrivée de nouvelle population : 18,8 M€ de DI et 11 M€ de RI
      - Des nouveaux projets : 34,4 M€ de DI et 11,8 M€ de RI
  - Pas d'augmentation des taux d'imposition
  - Toutes les autres hypothèses selon « hypothèses prospectives générales »

# Scénario 1

## Impact sur les grands équilibres financiers

- L'évolution des équilibres financiers à partir des hypothèses d'évolution préétablies peut être résumée dans le tableau suivant :

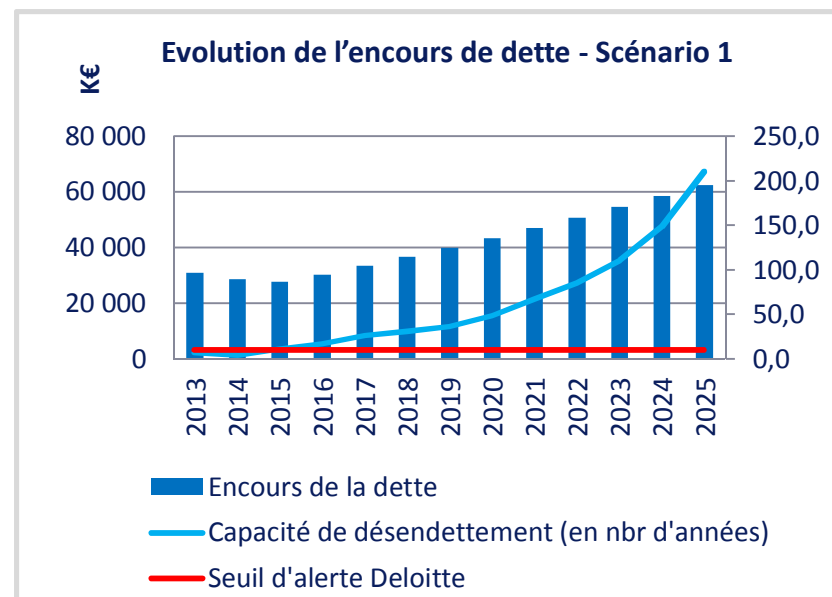
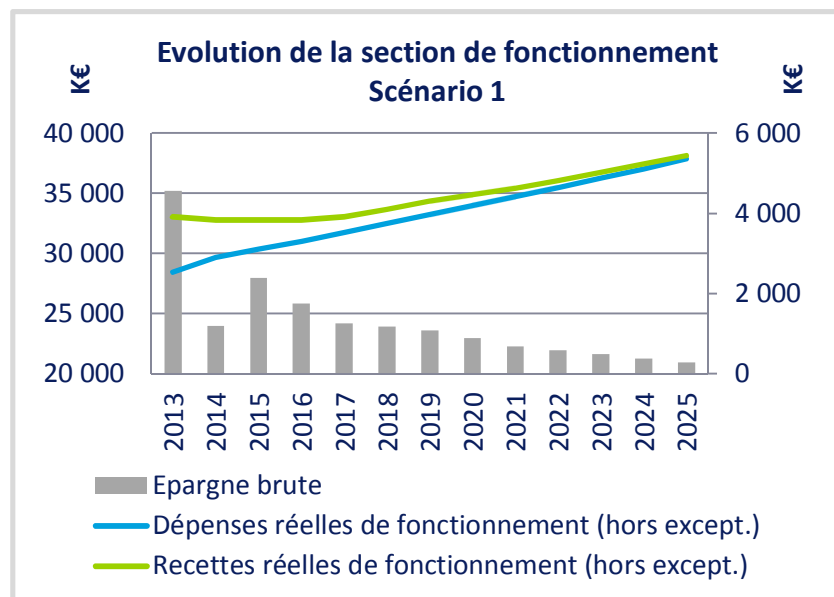
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	% évolution moyen annuel (réalisé 2014-2025)
	CA	BP+BS	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	
Recettes courantes de fonctionnement	33 020 881	32 804 261	32 771 182	32 793 011	33 041 707	33 692 566	34 358 499	34 887 721	38 158 110	1,38%
Dépenses de gestion	27 578 329	28 740 448	29 460 243	30 128 192	30 775 902	31 400 222	32 037 103	32 654 086	36 000 390	2,07%
<b>Epargne de gestion (résultat courant)</b>	<b>5 442 552</b>	<b>4 063 813</b>	<b>3 310 938</b>	<b>2 664 818</b>	<b>2 265 806</b>	<b>2 292 343</b>	<b>2 321 395</b>	<b>2 233 635</b>	<b>2 157 720</b>	<b>-5,59%</b>
Taux d'épargne de gestion	15,3%	11,2%	10,1%	8,1%	6,9%	6,8%	6,8%	6,4%	5,7%	
<b>Résultat financier</b>	<b>-872 235</b>	<b>-931 069</b>	<b>-856 394</b>	<b>-842 435</b>	<b>-938 785</b>	<b>-1 053 625</b>	<b>-1 170 155</b>	<b>-1 282 158</b>	<b>-1 800 067</b>	<b>6,18%</b>
Résultat exceptionnel	1 363 422	3 254 265	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>5 933 739</b>	<b>6 387 009</b>	<b>2 394 545</b>	<b>1 762 384</b>	<b>1 267 021</b>	<b>1 178 718</b>	<b>1 091 240</b>	<b>891 477</b>	<b>297 653</b>	<b>-24,33%</b>
Taux d'épargne brute	16,7%	17,6%	7,3%	5,4%	3,8%	3,5%	3,2%	2,6%	0,8%	
Remboursement du capital de la dette	2 083 156	2 462 968	2 494 264	2 591 392	2 819 777	2 989 025	2 852 834	2 959 131	4 372 354	5,36%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>3 850 583</b>	<b>3 924 041</b>	<b>-99 719</b>	<b>-829 008</b>	<b>-1 552 756</b>	<b>-1 810 307</b>	<b>-1 761 594</b>	<b>-2 067 654</b>	<b>-4 074 701</b>	
Taux d'épargne nette	10,8%	10,8%	-0,3%	-2,5%	-4,7%	-5,4%	-5,1%	-5,9%	-10,7%	
Dépenses d'investissement hors rembt dette	12 068 123	13 809 925	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	-3,96%
Recettes d'investissement hors emprunt	8 350 993	11 028 451	11 676 948	6 903 196	6 271 035	5 775 672	5 687 369	5 599 891	4 902 783	-7,10%
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS avant emprunt</b>	<b>3 717 131</b>	<b>2 781 474</b>	<b>-2 824 120</b>	<b>1 949 632</b>	<b>2 581 793</b>	<b>3 077 156</b>	<b>3 165 458</b>	<b>3 252 936</b>	<b>3 950 045</b>	<b>3,24%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (avant l'emprunt)</b>	<b>133 453</b>	<b>1 142 566</b>	<b>2 724 401</b>	<b>-2 778 640</b>	<b>-4 134 550</b>	<b>-4 887 463</b>	<b>-4 927 052</b>	<b>-5 320 590</b>	<b>-8 024 746</b>	
Excédent (+) / Déficit (-) reporté de n-1 non affecté	-2 109 075	785 719	-4 458 723	-2 394 545	-1 762 384	-1 267 021	-1 178 718	-1 091 240	-394 132	
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT avant emprunt</b>	<b>1 975 623</b>	<b>-1 928 285</b>	<b>1 734 323</b>	<b>5 173 185</b>	<b>5 896 933</b>	<b>6 154 483</b>	<b>6 105 771</b>	<b>6 411 830</b>	<b>8 418 878</b>	
Emprunt contracté	6 995 000	0	1 734 323	5 173 185	5 896 933	6 154 483	6 105 771	6 411 830	8 418 878	
<b>SOLDE D'EXECUTION Budget principal</b>	<b>5 019 377</b>	<b>1 928 285</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>ENCOURS DE DETTE</b>	<b>31 080 960</b>	<b>28 617 992</b>	<b>27 858 050</b>	<b>30 439 843</b>	<b>33 516 999</b>	<b>36 682 458</b>	<b>39 935 394</b>	<b>43 388 094</b>	<b>62 634 923</b>	<b>7,38%</b>
Capacité de désendettement	6,8 années	4,5 années	11,6 années	17,3 années	26,5 années	31,1 années	36,6 années	48,7 années	210,4 années	



# Scénario 1

## Analyse de l'évolution des grands équilibres

- Ce scénario est intenable pour la commune qui aurait dès 2015 une épargne nette négative et une capacité de désendettement qui dépasserait le seuil d'alerte dès 2015



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	Standards	Alerte
Taux d'épargne brute	13,8%	9,5%	7,5%	5,6%	4,0%	3,7%	3,4%	2,7%	0,9%	12,0%	8%
Taux d'épargne nette	7,5%	2,0%	-0,1%	-2,3%	-4,5%	-5,2%	-5,0%	-5,8%	-10,5%	5,1%	3%
Taux d'équipement	36,5%	42,1%	27,0%	27,0%	26,8%	26,3%	25,8%	25,4%	23,2%	20,5%	
Poids de la dette / RRF	94,1%	87,2%	85,0%	92,8%	101,4%	108,9%	116,2%	124,4%	164,1%	70,1%	130%
Capacité de désendettement	6,8 années	4,5 années	11,6 années	17,3 années	26,5 années	31,1 années	36,6 années	48,7 années	210,4 années	7,5 années	10 ans
Endettement par habitant	1 256	1 156	1 097	1 177	1 257	1 348	1 438	1 544	2 069	1 022	

Moy communes comparables  
Deloitte

**=> Un nouveau scénario doit être envisagé permettant à la commune de maintenir une épargne nette positive**

## Scénario 1 bis

*Hypothèses spécifiques : un scénario « au fil de l'eau » sans la baisse des dotations de l'Etat*

---

- Le scénario 1 bis doit permettre de définir le volume d'investissement réalisable en respectant les hypothèses spécifiques suivantes :
  - Quelle aurait été l'évolution des équilibres financiers de la ville de Brétigny-sur-Orge si la nouvelle baisse de 11 Mds d'€ annoncée en octobre n'avait pas existé?

# Scénario 1 bis

## Impact sur les grands équilibres financiers

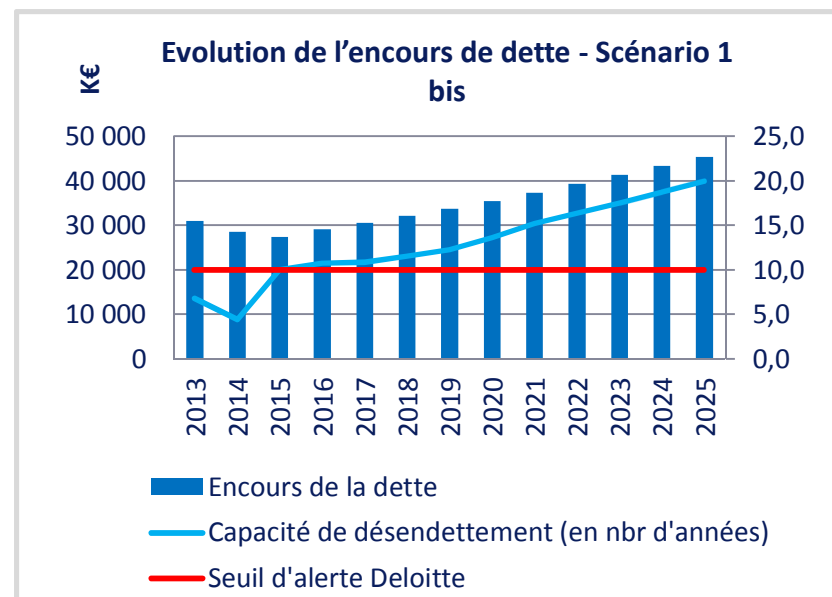
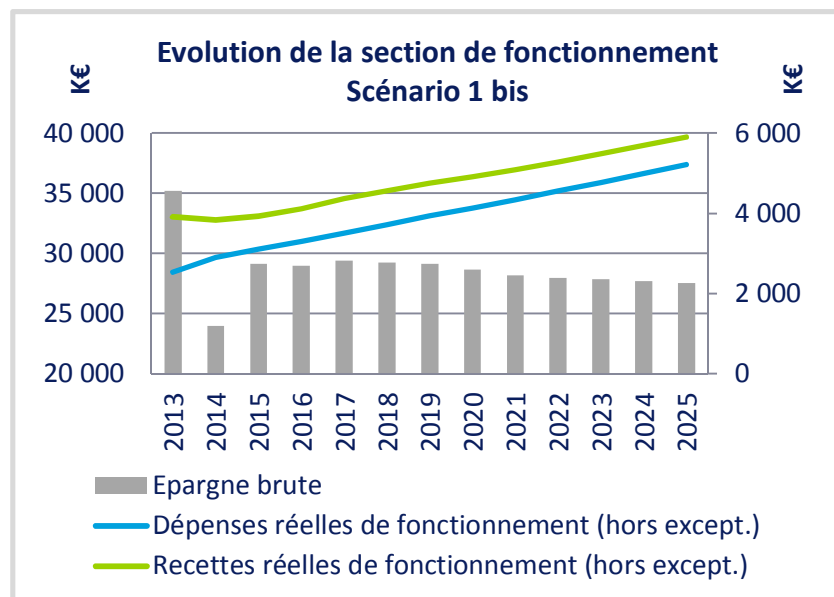
- L'évolution des équilibres financiers à partir des hypothèses d'évolution préétablies peut être résumée dans le tableau suivant :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	% évolution moyen annuel (réalisé 2014-2025)
	CA	BP+BS	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	
Recettes courantes de fonctionnement	33 020 881	32 804 261	33 119 014	33 729 112	34 566 078	35 216 936	35 882 869	36 412 092	39 682 481	1,75%
Dépenses de gestion	27 578 329	28 740 448	29 460 243	30 128 192	30 775 902	31 400 222	32 037 103	32 654 086	36 000 390	2,07%
<b>Épargne de gestion (résultat courant)</b>	<b>5 442 552</b>	<b>4 063 813</b>	<b>3 658 770</b>	<b>3 600 920</b>	<b>3 790 176</b>	<b>3 816 714</b>	<b>3 845 766</b>	<b>3 758 006</b>	<b>3 682 091</b>	<b>-0,89%</b>
Taux d'épargne de gestion	15,3%	11,2%	11,0%	10,7%	11,0%	10,8%	10,7%	10,3%	9,3%	
<b>Résultat financier</b>	<b>-872 235</b>	<b>-931 069</b>	<b>-856 394</b>	<b>-832 000</b>	<b>-899 954</b>	<b>-967 898</b>	<b>-1 036 125</b>	<b>-1 098 376</b>	<b>-1 344 220</b>	<b>3,39%</b>
Résultat exceptionnel	1 363 422	3 254 265	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	-60 000	
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>5 933 739</b>	<b>6 387 009</b>	<b>2 742 377</b>	<b>2 708 920</b>	<b>2 830 222</b>	<b>2 788 816</b>	<b>2 749 641</b>	<b>2 599 630</b>	<b>2 277 870</b>	<b>-8,95%</b>
Taux d'épargne brute	16,7%	17,6%	8,3%	8,0%	8,2%	7,9%	7,7%	7,1%	5,7%	
Remboursement du capital de la dette	2 083 156	2 462 968	2 494 264	2 578 447	2 770 736	2 878 512	2 674 972	2 707 595	3 639 582	3,61%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>3 850 583</b>	<b>3 924 041</b>	<b>248 113</b>	<b>130 473</b>	<b>59 486</b>	<b>-89 696</b>	<b>74 669</b>	<b>-107 965</b>	<b>-1 361 712</b>	
Taux d'épargne nette	10,8%	10,8%	0,7%	0,4%	0,2%	-0,3%	0,2%	-0,3%	-3,4%	
Dépenses d'investissement hors rembt dette	12 068 123	13 809 925	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	8 852 828	-3,96%
Recettes d'investissement hors emprunt	8 350 993	11 028 451	11 676 948	7 251 028	7 217 571	7 338 873	7 297 467	7 258 292	6 825 324	-4,27%
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS avant emprunt</b>	<b>3 717 131</b>	<b>2 781 474</b>	<b>-2 824 120</b>	<b>1 601 800</b>	<b>1 635 257</b>	<b>1 513 954</b>	<b>1 555 361</b>	<b>1 594 536</b>	<b>2 027 504</b>	<b>-2,83%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (avant l'emprunt)</b>	<b>133 453</b>	<b>1 142 566</b>	<b>3 072 233</b>	<b>-1 471 326</b>	<b>-1 575 771</b>	<b>-1 603 651</b>	<b>-1 480 692</b>	<b>-1 702 501</b>	<b>-3 389 216</b>	
Excédent (+) / Déficit (-) reporté de n-1 non affecté	-2 109 075	785 719	-4 458 723	-2 742 377	-2 708 920	-2 830 222	-2 788 816	-2 749 641	-2 316 673	
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT avant emprunt</b>	<b>1 975 623</b>	<b>-1 928 285</b>	<b>1 386 490</b>	<b>4 213 703</b>	<b>4 284 691</b>	<b>4 433 873</b>	<b>4 269 508</b>	<b>4 452 142</b>	<b>5 705 889</b>	
Emprunt contracté	6 995 000	0	1 386 490	4 213 703	4 284 691	4 433 873	4 269 508	4 452 142	5 705 889	
<b>SOLDE D'EXECUTION Budget principal</b>	<b>5 019 377</b>	<b>1 928 285</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>ENCOURS DE DETTE</b>	<b>31 080 960</b>	<b>28 617 992</b>	<b>27 510 218</b>	<b>29 145 475</b>	<b>30 659 429</b>	<b>32 214 790</b>	<b>33 809 326</b>	<b>35 553 873</b>	<b>45 459 823</b>	<b>4,30%</b>
Capacité de désendettement	6,8 années	4,5 années	10,0 années	10,8 années	10,8 années	11,6 années	12,3 années	13,7 années	20,0 années	

## Scénario 1 bis

### Analyse de l'évolution des grands équilibres

- Ce scénario 1 bis retardait nettement l'échéance puisque la ville aurait possédé une épargne nette positive jusqu'en 2017. EN revanche le seuil d'alerte des 10 ans de capacité de désendettement est franchi dès 2016.



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	Standards	Alerte
Taux d'épargne brute	13,8%	9,5%	8,5%	8,2%	8,4%	8,1%	7,8%	7,3%	5,9%	12,0%	8%
Taux d'épargne nette	7,5%	2,0%	0,9%	0,6%	0,3%	-0,1%	0,4%	-0,1%	-3,3%	5,1%	3%
Taux d'équipement	36,5%	42,1%	26,7%	26,2%	25,6%	25,1%	24,7%	24,3%	22,3%	20,5%	
Poids de la dette / RRF	94,1%	87,2%	83,1%	86,4%	88,7%	91,5%	94,2%	97,6%	114,6%	70,1%	130%
Capacité de désendettement	6,8 années	4,5 années	10,0 années	10,8 années	10,8 années	11,6 années	12,3 années	13,7 années	20,0 années	7,5 années	10 ans
Endettement par habitant	1 256	1 156	1 083	1 127	1 150	1 184	1 218	1 265	1 502	1 022	
										Moy communes comparables	Deloitte

# Analyse financière prospective 2014-2025

## *Sommaire*

---

1. Rappel méthodologique
2. Hypothèses prospectives générales
3. Scénario 1
- 4. Scénario 2**

## Scénario 2

### Hypothèses spécifiques : un scénario viable

- Le scénario 2 doit permettre de définir le volume d'investissement réalisable en respectant les hypothèses spécifiques suivantes :
  - Pas d'augmentation des taux d'imposition ni de modification de la politique d'abattements (volonté politique)
  - Hausse maîtrisée de 1% des dépenses de gestion par an (vs. 2,14% dans le scénario 1), hypothèse **TRES AMBITIEUSE** car équivalente à :
    - une stabilisation des charges de personnel (qui représentent 65% des dépenses de gestion en 2013) => ce qui impliquerait une baisse de l'effectif
    - Une économie annuelle d'1,1 M€ dès 2017, 2,1 M€ en 2020 et 3,9 M€ en 2025 (cf. tableau ci-dessous)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	% évol. moyen annuel (2014-25)
DEPENSES DE GESTION S1	28 740	29 460	30 128	30 776	31 400	32 037	32 654	36 000	2,07%
DEPENSES DE GESTION S2	28 740	29 028	29 318	29 611	29 907	30 206	30 509	32 065	1,00%
Effort	-	- 432	- 810	- 1 165	- 1 493	- 1 831	- 2 146	- 3 936	

- Dépenses et recettes d'investissement à partir de 2015 : étalement du PPI 2014-2020 sur 9 ans au lieu de 6
  - soit 3,8 M€ de dépenses (nettes des recettes) par an (vs. 5,7 M€ par an dans le scénario 1)
  - ce qui équivaut à baisser les investissements d'1/3 sur la période 2014-2010 (soit 11,4 M€ d'investissements remis à plus tard)
- Toutes les autres hypothèses selon « hypothèses prospectives générales »

## Scénario 2

### Impact sur les grands équilibres financiers

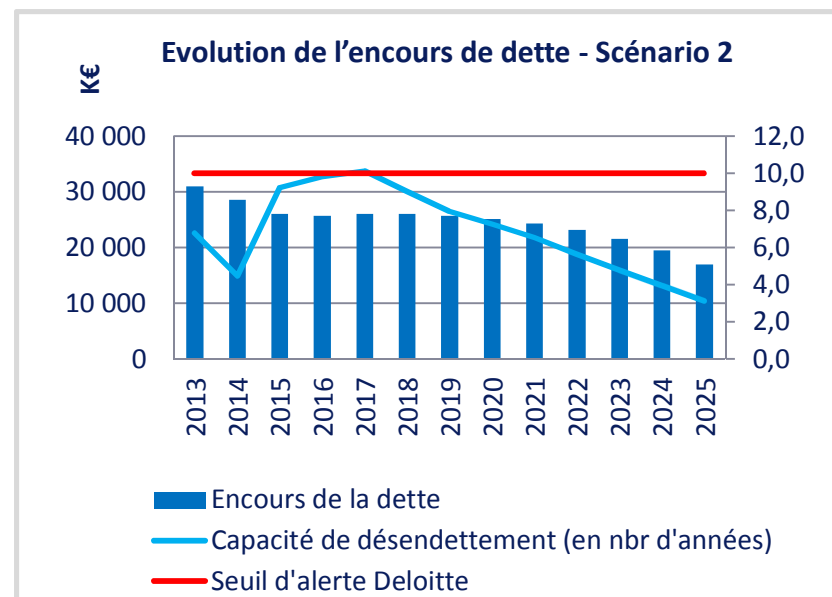
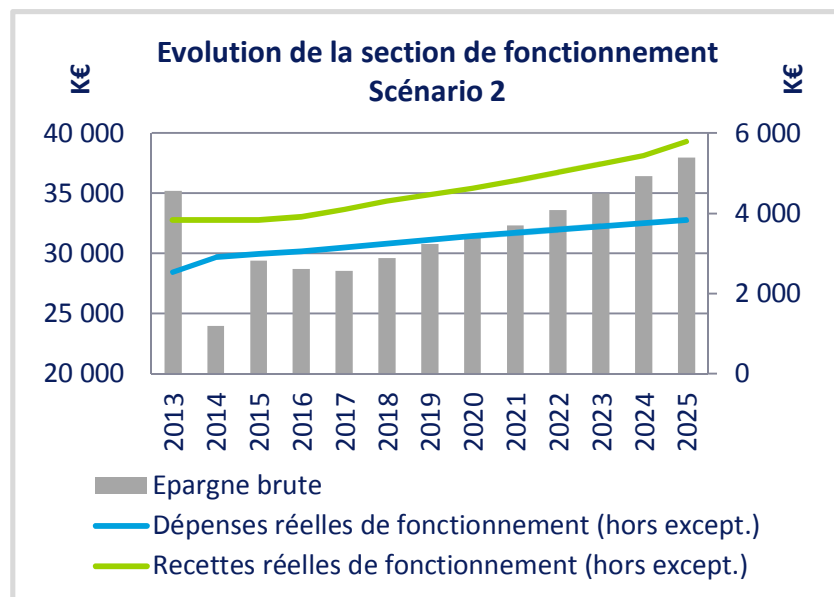
- L'évolution des équilibres financiers à partir des hypothèses d'évolution préétablies peut être résumée dans le tableau suivant :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	%évolution moyen annuel (réalisé 2014- 2025)
	CA	BP+BS	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	Réalisé prévisionnel	
Recettes courantes de fonctionnement	33 020 881	32 804 261	32 771 182	32 793 011	33 041 707	33 692 566	34 358 499	34 887 721	38 158 110	1,38%
Dépenses de gestion	27 578 329	28 740 448	29 027 852	29 318 131	29 611 312	29 907 425	30 206 500	30 508 565	32 064 808	1,00%
<b>Epargne de gestion (résultat courant)</b>	<b>5 442 552</b>	<b>4 063 813</b>	<b>3 743 329</b>	<b>3 474 880</b>	<b>3 430 395</b>	<b>3 785 140</b>	<b>4 151 999</b>	<b>4 379 157</b>	<b>6 093 302</b>	<b>3,75%</b>
Taux d'épargne de gestion	15,3%	11,2%	11,4%	10,6%	10,4%	11,2%	12,1%	12,6%	16,0%	
<b>Résultat financier</b>	<b>-872 235</b>	<b>-931 069</b>	<b>-856 394</b>	<b>-790 405</b>	<b>-799 114</b>	<b>-831 384</b>	<b>-853 022</b>	<b>-857 151</b>	<b>-628 628</b>	<b>-3,51%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 363 422</b>	<b>3 254 265</b>	<b>-60 000</b>	<b>-60 000</b>	<b>-60 000</b>	<b>-60 000</b>	<b>-60 000</b>	<b>-60 000</b>	<b>-60 000</b>	
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>5 933 739</b>	<b>6 387 009</b>	<b>2 826 936</b>	<b>2 624 475</b>	<b>2 571 281</b>	<b>2 893 756</b>	<b>3 238 977</b>	<b>3 462 006</b>	<b>5 404 675</b>	<b>-1,51%</b>
Taux d'épargne brute	16,7%	17,6%	8,6%	8,0%	7,8%	8,6%	9,4%	9,9%	14,2%	
Remboursement du capital de la dette	2 083 156	2 462 968	2 494 264	2 526 847	2 642 174	2 697 054	2 423 522	2 367 141	2 507 352	1,56%
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>3 850 583</b>	<b>3 924 041</b>	<b>332 671</b>	<b>97 627</b>	<b>-70 893</b>	<b>196 702</b>	<b>815 456</b>	<b>1 094 865</b>	<b>2 897 322</b>	
Taux d'épargne nette	10,8%	10,8%	1,0%	0,3%	-0,2%	0,6%	2,4%	3,1%	7,6%	
Dépenses d'investissement hors rembt dette	12 068 123	13 809 925	5 901 885	5 901 885	5 901 885	5 901 885	5 901 885	5 901 885	5 901 885	-5,79%
Recettes d'investissement hors emprunt	8 350 993	11 028 451	10 639 162	5 832 703	5 630 242	5 577 048	5 899 523	6 244 745	7 944 825	-0,41%
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS avant emprunt</b>	<b>3 717 131</b>	<b>2 781 474</b>	<b>-4 737 277</b>	<b>69 182</b>	<b>271 643</b>	<b>324 837</b>	<b>2 362</b>	<b>-342 859</b>	<b>-2 042 940</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (avant l'emprunt)</b>	<b>133 453</b>	<b>1 142 566</b>	<b>5 069 948</b>	<b>28 445</b>	<b>-342 536</b>	<b>-128 135</b>	<b>813 094</b>	<b>1 437 724</b>	<b>4 940 263</b>	
Excédent (+) / Déficit (-) reporté de n-1 non affecté	-2 109 075	785 719	-4 458 723	-2 215 710	-2 624 475	-2 571 281	-2 893 756	-3 238 977	-4 939 058	
<b>BESOIN (+) / CAPACITE (-) DE FINANCEMENT avant emprunt</b>	<b>1 975 623</b>	<b>-1 928 285</b>	<b>-611 225</b>	<b>2 187 265</b>	<b>2 967 011</b>	<b>2 699 416</b>	<b>2 080 662</b>	<b>1 801 253</b>	<b>-1 205</b>	
Emprunt contracté	6 995 000	0	0	2 187 265	2 967 011	2 699 416	2 080 662	1 801 253	0	
<b>SOLDE D'EXECUTION Budget principal</b>	<b>5 019 377</b>	<b>1 928 285</b>	<b>611 225</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 205</b>	
<b>ENCOURS DE DETTE</b>	<b>31 080 960</b>	<b>28 617 992</b>	<b>26 123 728</b>	<b>25 784 146</b>	<b>26 108 982</b>	<b>26 111 345</b>	<b>25 768 485</b>	<b>25 202 597</b>	<b>17 033 075</b>	<b>-4,89%</b>
Capacité de désendettement	6,8 années	4,5 années	9,2 années	9,8 années	10,2 années	9,0 années	8,0 années	7,3 années	3,2 années	

## Scénario 2

### Analyse de l'évolution des grands équilibres

- Ce scénario est viable et permet à la commune :
  - de conserver une épargne nette positive sur la période
  - De garder un endettement raisonnable avec une capacité de désendettement qui reste inférieure à 10 ans sur la période



	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	Standards	Alerte
Taux d'épargne brute	13,8%	9,5%	8,8%	8,2%	8,0%	8,8%	9,6%	10,1%	14,3%	12,0%	8%
Taux d'épargne nette	7,5%	2,0%	1,2%	0,5%	0,0%	0,8%	2,5%	3,3%	7,8%	5,1%	3%
Taux d'équipement	36,5%	42,1%	18,0%	18,0%	17,9%	17,5%	17,2%	16,9%	15,5%	20,5%	
Poids de la dette / RRF	94,1%	87,2%	79,7%	78,6%	79,0%	77,5%	75,0%	72,2%	44,6%	70,1%	130%
Capacité de désendettement	6,8 années	4,5 années	9,2 années	9,8 années	10,2 années	9,0 années	8,0 années	7,3 années	3,2 années	7,5 années	10 ans
Endettement par habitant	1 256	1 156	1 029	997	979	959	928	897	563	1 022	
										Moy communes comparables	Deloitte



## Scénario 2

### *Un scénario réalisable?*

---

- Le scénario 2 permet à la commune de garder un équilibre financier viable à l'horizon 2025.
- Toutefois les hypothèses prises dans ce scénario sont très ambitieuses et nécessitent une réelle prise de conscience dès aujourd'hui :
  - **Des investissements vont devoir être reportés** : il convient de mener une réflexion globale sur les investissements à prioriser à court et moyen terme
  - **De réelles mesures d'économies doivent être prises** :
    - certains postes de dépenses étant très rigides (fluides, dépenses qui évoluent en fonction de l'augmentation de la population, ou en fonction du nombre de structures communales, etc...), des outils de gestion devront être mis en place pour les mettre sous contrôle, c'est-à-dire améliorer la gestion prévisionnelle et le suivi.
    - Une attention toute particulière devra être portée sur l'évolution des dépenses de personnel (qui représentent 65% des dépenses de gestion). Notre scénario prévoit une stabilité des charges de personnel. Dans un contexte de hausse de population et considérant l'effet GVT, cette stabilité se traduirait par une baisse des effectifs. Il s'agira ainsi de réduire au strict minimum les embauches et/ou de ne pas remplacer intégralement les départs à la retraite.
    - Faire des choix dans les services rendus en les priorisant en fonction de grilles de critères combinant le coût pris en charge par la commune et l'utilité sociale.
    - Adapter au plus près des besoins les subventions versées
    - Réinterroger le prix des services facturés à l'utilisateur
    - Cf. slide sur les leviers

# Annexes

# Annexes

## *Etendue et limite de nos travaux*

---

### 1. Termes de référence

- L'étendue de nos travaux a été définie dans notre proposition de services datée du 30 juin 2014.
- Notre rapport reprend les éléments que nous avons identifiés comme importants pour la Ville de Brétigny-sur-Orge.
- Notre rapport est exclusivement réservé à votre information et il a été préparé dans le seul but de vous permettre d'éclairer les élus locaux dans leurs décisions futures.
- Ce rapport ne doit pas être affecté à un quelconque autre usage ou communiqué, en tout ou partie, à un tiers, sans l'autorisation écrite préalable de Deloitte. Deloitte n'accepte aucune responsabilité dans le cas où ce rapport serait utilisé par toute autre partie ou pour tout autre motif qui n'aurait été expressément accepté au préalable par Deloitte.

### 2. Limites de nos travaux

- Les procédures que nous avons mises en œuvre ne constituent ni un audit ni un examen limité, et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion ou d'avis sur les informations relatives à la commune de Brétigny-sur-Orge à quelque date que ce soit ou pour quelque période que ce soit. Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires ou si nous avons effectué un audit ou un examen limité des comptes, d'autres faits auraient pu apparaître qui vous auraient été exposés dans notre rapport. Notre rapport repose sur les informations et les explications communiquées par les services administratifs et les élus rencontrés, mais nous n'avons pas vérifié indépendamment ces informations.
- Notre responsabilité se limite donc à vous rapporter les résultats de nos travaux. Nos procédures ainsi que leurs résultats sont détaillées dans ce rapport.
- La responsabilité des comptes administratifs, et notamment la pertinence et l'exactitude de l'information fournie, appartient à Monsieur le Maire.

### 3. Evénements ultérieurs à la date d'émission de notre rapport

- L'émission de notre rapport repose sur le fait que les élus nous aient fait part de tous les éléments relatifs à la situation actuelle de la commune.
- Nous n'avons pas la responsabilité d'actualiser notre rapport pour les événements survenus ultérieurement à sa date d'émission, mais nous sommes prêts à engager de nouvelles procédures si cela s'avère nécessaire.



Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about). En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory, à ses clients des secteurs public ou privé, de toutes tailles et de toutes activités. Fort d'un réseau de firmes membres dans plus de 150 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues, afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 200 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

En France, Deloitte mobilise un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux microentreprises locales, en passant par les entreprises moyennes. Fort de l'expertise de ses 7 950 collaborateurs et associés, Deloitte en France est un acteur de référence en audit et risk services, consulting, financial advisory, juridique & fiscal et expertise comptable, dans le cadre d'une offre pluridisciplinaire et de principes d'action en phase avec les exigences de notre environnement.